

Les trois vœux

Nous vivons les derniers jours de 2008 dans l'habitude et routinière frénésie des fêtes de fin d'année...

A l'heure de tourner la page de 2008, j'ai envie de vous livrer, comme le veut la coutume, le bilan de l'année écoulée.

Sommaire

- **Edito**
Les trois vœux
- **La « Maison OVR » à Morăreni (MS)**
Travaux et financements
- **Assemblée générale OVR-CH**
Crissier : samedi 2 mai 2009
- **La « Maison OVR » veut s'ouvrir aux autres**
Un Lieu de rencontre pour la jeunesse européenne
- **Aujourd'hui, la Roumanie et moi... 20 ans après...**
Le point de vue de S.E. M. Jean-Claude Joseph
- **Tristes nouvelles**
Des amis nous ont quittés
- **20 ans déjà ! – OVR et le monde rural roumain**
3^e partie - Evolution de la structure interne de l'association
- **L'art des icônes sur verre**
Présentation par une ethnologue
- **Inondations en Roumanie**
Témoignage de Silvana Lüdi
- **Yvette-la-Roumaine**
En souvenir d'Yvette Guye
- **Nouvelles de Roumanie**

Rédaction : Christiane BÉGUIN, Maria BOCȘE, Alex DÉCOTTE, S.E.M. Jean-Claude JOSEPH, Rose-Marie KOCH, Silvana LÜDI, Pascal PRAZ, Hubert ROSSEL

Photos : Christiane BÉGUIN, Alex DÉCOTTE, Pierre LEBACQ, Walter LÜDI, Hubert ROSSEL

Mise en page : Hubert ROSSEL

Il y a bien sûr la gestion quotidienne de l'OVR-Suisse, effectuée avec disponibilité et compétence par Rose-Marie Koch, et les numéros du *Réseau*, sous la plume du rédacteur en chef Hubert Rossel...

Et les projets ? Bien évidemment les projets de l'OVR sont les vôtres, ceux de nos Associations. Quels types de projets ? Y en a-t-il toujours ? L'année des 20 ans devra permettre de répondre à ces questions.

Au niveau du comité OVR-Suisse, le projet principal a été le suivi, confié à Christiane Béguin, de la rénovation de la toiture de la Maison OVR à Morăreni. Ce projet rassembleur – qui devait réunir tous les partenaires OVR – est devenu, à ce jour, une action réalisée par OVR-Roumanie et financée par OVR-Suisse. Belle réussite compte tenu de ce contexte... Mais, cela veut dire aussi, qu'il aura encore du pain sur la planche pour l'an prochain ! Avec l'espoir, et voilà mon **premier vœu** pour la nouvelle année, que ceux qui ont pris des engagements pour cette maison ou hésitaient à en prendre adhèrent totalement et avec dynamisme à ce magnifique projet.

L'an prochain, nous fêterons les 20 ans de l'OVR. Mon **deuxième vœu** : que nous nous retrouvions nombreuses et nombreux à Crissier, le 2 mai 2009, pour ensemble se souvenir, fêter et agir... les 20 ans de l'OVR.

En cette fin d'année, je vous adresse, à vos familles, aux amis roumains de vos villages partenaires, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que l'an nouveau vous apporte satisfaction. C'est mon **troisième vœu**.

"Le futur appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves" (Eleanor Roosevelt)

A toutes et tous, Joyeux Noël et excellente Nouvelle Année 2009 !

Pascal PRAZ

La « Maison OVR » à Morăreni (MS)

Travaux et financements

Petit rappel historique

Le 10 août 2007, OVR-RO accepte – devant notaire – la donation de la Maison OVR et en devient propriétaire de plein droit.

Le devis estimatif des premiers travaux concerne, en toute urgence, la réfection totale du toit, charpente comprise.

En juin 2007, il se monte à :

	Lei	€
Matériaux	10 720.-	3 304.-
Outillage	179.-	55.-
Main d'œuvre	5 458.-	1 207.-
Total	16 357.-	5 032.-
+ TVA ~20%	19 628.-	6 038.-

En novembre 2007, le Comité OVR-CH envoie la somme totale récoltée auprès des Associations, des communes et des membres individuels pour la Maison OVR, soit la somme de CHF 10 225.- sur le compte en CHF de la Maison OVR, ouvert à cet effet par OVR-RO auprès de la *Banca Română de Dezvoltare* de Reghin. Les travaux démarrent à la veille de l'hiver et se poursuivront, au gré de la météo, jusqu'en avril 2008 pour la réfection de la première partie du toit (184 m²), représentant le corps principal du bâtiment



Photo Christiane Béguin

Photo 1 - Maison OVR (Avril 2008)

Point de la situation sur l'avancement et le coût des travaux de rénovation du toit

La réalisation de la rénovation visible sur les photos 1 et 2 a coûté :

	Lei	CHF
Bois : 12 m ³ à 550 lei	6 600.-	
Feuille de protection (sous couverture) : 170 m ² à 1,8 lei	306.-	
Feuille de protection plastic (contre la neige)	200.-	
Clous, clameaux, ciment, chaux, briques, disques à polir	324.-	
Couverture du toit	7 449.-	
Main d'œuvre	4 000.-	
Total (selon décompte reçu en avril 2008)	18 879.-	
Reste sur le compte en lei ANCSR -OVR-RO à Reghin (commissions bancaires déduites)	1 610.-	
Reste sur le compte en CHF ANCSR - OVR-RO à Reghin		300.-



Photo Christiane Béguin

Photo 2 - Maison OVR (Avril 2008)

Sensible à cette belle réalisation et reconnaissant l'excellent travail de gestion de Ionel Covrig, membre du Comité national OVR-RO, responsable local de ce projet de rénovation du toit de la Maison OVR, notre Comité demande un nouveau devis chiffrant la rénovation du reste du toit attenant, visible sur la photo 3. Cependant, conscient que l'hiver arrive à nouveau, une

nouvelle somme de CHF 3 000.- est versée par OVR-CH, fin octobre dernier, sur le compte de la Maison OVR.

Deuxième partie des travaux

Cet argent permet à Ionel Covrig de démarrer les travaux dès le 10 novembre. Dix jours plus tard, le second toit se voit doté d'une charpente rénoverée et recouvert de tuiles *lindab* (tuiles métalliques ne nécessitant aucun entretien) ; il est rehaussé de 1 mètre, afin de rejoindre le niveau de son voisin, visible à droite sur la photo 3.



Photo Christiane Béguin

Photo 3 - A gauche: le second toit à rénover (Avril 2008)

Le coût des travaux et des frais inhérents à l'achat des matériaux est le suivant :

	Lei	CHF
Déplacement pour choisir et commander les matériaux	160.-	
Couverture du toit + crête	3 587.-	
Transport de la marchandise	220.-	
Feuille isolante et clous de diverses dimensions	500.-	
Lattes à tuiles	450.-	
Planches pour vire vents et avant-toits	900.-	

Transport des planches	200.-	
Avance pour main d'œuvre	1 000.-	
Solde à payer pour main d'œuvre à la fin des travaux	2 500.-	
Total de ces dépenses	9 517.-	
Equivalent en CHF (1CHF = 2,3 Lei)		4 137.-

Il faut encore ajouter à ce coût les achats suivants :
 - les planches pour la balustrade et pour fermer la façade avant autour de la lucarne ;
 - les chéneaux pour les deux toits : coût estimé à Lei 4 000.-, main d'œuvre comprise.

Au vu de ce nouveau décompte, notre Comité, réalise que les CHF 3 000.- envoyés dernièrement et ajoutés au solde de la première partie ont à peine suffi à financer les travaux réalisés jusqu'au 22 novembre 2000. Il décide alors, ce même jour, d'envoyer un troisième montant de CHF 3 500.-, afin de terminer complètement la rénovation des deux toits de la Maison OVR.

Plus on attend, plus le coût de la main d'œuvre augmente et, jusqu'à maintenant, il en a été de même avec le prix des matériaux.

Peut-être vous demandez-vous dans quel fonds votre Comité OVR-CH a puisé, afin de financer les deux derniers versements ? Cet élan de générosité est dû à l'Association Cully-Fântanele et à l'Association Yvonand-Oituz qui, cessant leurs activités de partenariat, ont fait don respectivement de CHF 1 000.- et de CHF 2 744.- pour la Maison OVR.

Nous n'avons pas encore de photo montrant la réalisation des travaux entrepris dans cette deuxième étape. Ce sera pour le prochain *Réseau*.

Christiane BÉGUIN

Assemblée Générale 2009 – Commémoration des 20 ans d'OVR Crissier, salle de spectacles, samedi 2 mai

Avec le soutien de leurs Municipalités, les Associations de Crissier-Boișoara-Sâmbăta de Sus et Ecublens-Porumbacu de Sus se rejoignent d'accueillir les associations OVR-CH et leurs amis pour commémorer ensemble les amitiés, projets, échanges, soucis et coopérations partagés depuis bientôt vingt ans. Au programme, une vidéo retraçant 20 ans d'engagement OVR, mais aussi l'ouverture sur l'avenir avec des personnalités de divers horizons. La Chorale OVR du 10^e anniversaire, presque au complet, reprendra quelques chants de sa tournée roumaine de l'an 2000, en introduction à un concert de musiques traditionnelles de Roumanie.

Les habituels points statutaires seront inévitablement aussi à l'ordre du jour. D'ores et déjà, nous attirons votre attention sur un point important qui nous tient à cœur : *le renouvellement du Comité*. Après plusieurs départs annoncés, il serait souhaitable que les associations qui poursuivent leur partenariat recherchent parmi leurs membres des délégué-e-s susceptibles de participer activement aux orientations futures de l'OVR-CH et des associations qui lui sont fidèles. Merci aux candidat-e-s disponibles 5 à 6 fois par année, le samedi matin, de s'annoncer au Secrétariat, qui est également à disposition pour plus d'informations.

Pour le programme de la journée, il est encore temps de soumettre rapidement quelques souhaits et suggestions au Comité.

La « Maison OVR » veut s'ouvrir aux autres

Maison OVR : lieu de rencontre de la jeunesse européenne

La jeunesse et, à l'autre bout, son opposé, la vieillesse, partagent la même préoccupation : quel avenir pour l'Homme sur notre planète ? Bien que l'une pense à son futur et l'autre à sa descendance, la grande question actuelle, mise sur le devant des scènes économiques, politiques, sociales, culturelles et spirituelles – tous âges confondus –, tourne autour d'un seul sujet : notre Terre et ses ressources. Jusqu'à quand pourra-t-elle satisfaire l'humanité qui s'en empare ou simplement s'en sert pour exister ?

Les défis d'OVR à l'échelle humaine et environnementale

Ni rêveur, ni utopiste, ni matérialiste, OVR s'est toujours soucieuse, avec un réalisme certain, acquis au fil des actions menées sur le terrain, proche des gens et des villages de Roumanie, de relever ses défis en recherchant une harmonie entre les ressources naturelles existantes, leur protection et/ou leur exploitation par les humains.

L'action la plus probante est probablement la lutte menée par l'Association *Alburnus Maior*, pour la protection du site de Roşia Montană (mines d'or historiques, datant de l'époque romaine) largement soutenue par toutes les coordinations nationales et régionales d'OVR. S'élevant contre une exploitation minière aurifère au cyanure, à ciel ouvert, au profit d'une firme étrangère, cette association est arrivée pour l'instant à empêcher toute exploitation minière dans cette région des Montagnes Apuseni.

Un autre exemple à citer est la protection et la rénovation des églises fortifiées saxonnes de Transylvanie, par la *Fondation Axente Sever* des Pays-Bas. Il y aurait bien sûr d'autres actions de sauvegarde du patrimoine et de protection de l'environnement, toutes aussi valeureuses, liées à OVR et méritant aussi d'être citées une fois.

Dans un tout autre domaine, en 1998 et 1999, soit 10 ans après la Révolution roumaine, OVR France, en collaboration avec OVR Roumanie et le soutien financier du ministère français des Affaires Intérieures, a piloté un programme très intéressant de rencontres entre 90 maires, vices-maires, secrétaires de mairies de Roumanie, de Hongrie et de France sur le thème de l'apprentissage de la démocratie. Ces échanges entre Ouest et Est de l'Europe ont réuni tout ce monde, plus un juriste par pays, une première fois en France, une seconde fois en Hongrie, puis une troisième fois en Roumanie. Un des buts de ce programme a été de créer un rapprochement entre ces différents systèmes d'application et de découvertes de ce

qu'implique gouverner au plan local sous un régime démocratique et, par son étude, d'apprendre et de comprendre le fonctionnement des mairies de chaque pays.

De même, dès 1994, un développement économique efficace et très productif à ses débuts pour les zones rurales a été la mise sur pied du *Reţea Turistică*, pilotée par OVR Roumanie en collaboration avec OVR International. Bien que nommé *Reţea Turistică*, ce réseau n'a jamais acquis de forme juridique. Cependant, il a participé à la création de dizaines de petites pensions d'agrotourisme, fonctionnant sur les critères de solidarité suivants :

- création d'une association de plusieurs pensions dans chaque région rurale touristique du pays intéressée à développer ce concept d'accueil ;
- tarif unifié dans toutes les pensions du pays, quelles que soient les régions ;
- rétrocession du 10% des encaissements à la caisse de l'association locale, permettant ainsi d'aider, à leur tour, d'autres habitants du lieu à transformer leur maison en pension agrotouristique ;
- respect de la charte d'accueil du *Reţea Turistică* par ses pensions.

Ce projet a pris son envol aussi grâce au recueil d'adresses et de données minutieusement recueillies et continuellement tenues à jour par Jean et Martine Bovon, agrémenté de photos et publié dans le Guide « Au Pays des Villages Roumains ». On ne compte plus à ce jour les personnes qui ont profité de cette petite mine d'or de renseignements pour visiter la Roumanie, tout en logeant chez l'habitant.

OVR au présent

Pourtant, aujourd'hui, la préoccupation du moment prend une toute autre dimension au sein des rangs d'OVR. Après presque vingt ans d'activité de partenariat et de développement au sein des villages roumains, des têtes ont « blanchi », et aussi des voix amies et aimées se sont tues à jamais, bien trop tôt parfois... Et la relève ne comble pas le manque de « combattants » prêts à relever les défis de l'aube du 21^e siècle. Les jeunes qui viennent arrivent avec de nouvelles motivations que parfois les « anciens » ont de la peine à entendre ou à comprendre.

OVR s'est posé mille interrogations depuis l'entrée de la Roumanie dans l'UE début 2007, afin de redéfinir son rôle face à ses propres buts, et en regard des milliards d'euros investis par l'UE dans les pays de l'Est. Il n'en est ressorti aucune réponse claire, et c'est ce qui est désarmant aujourd'hui pour OVR.

Toutes voiles dehors !

Que faire ? Comment ? Dans quelle direction aller ? Si OVR était un voilier, il y aurait au moins trois solutions qui s'offrent à lui :

- continuer sur sa lancée, mais privé d'instrument capable de mesurer sa propre force d'inertie, au risque, en cas d'exposition à un fort vent contraire, de reculer ou de faire du sur place sans pouvoir s'en rendre compte ;
- stopper momentanément le voyage et se mettre à l'abri dans un port, afin d'y réviser ses instruments et moyens de navigation selon un nouvel itinéraire à définir ;
- ouvrir toute grande sa voile et accueillir ces courants d'idées nouvelles soufflant au cœur des jeunes européennes et partir à la découverte de nouveaux horizons : les anciens marins ont leur expérience à partager, les jeunes moussaillons, leurs rêves à réaliser.

Un nouveau port ...

Alors, ensemble, trouvons un port où construire un voilier capable d'affronter les nouveaux défis écologiques et de développement durable auxquels notre monde est et sera, de plus en plus, confronté ces vingt prochaines années. Encourageons la société civile « montante » à garder et/ou à prendre conscience de la responsabilité de chacun et chacune de son développement harmonieux, d'un bout à l'autre de l'Europe. Et si tel port n'existe pas encore, créons ce lieu d'ancrage sûr, à l'abri des tempêtes et des vents contraires. Un endroit où la jeunesse des pays d'Europe pourra se rencontrer et débattre des défis planétaires à relever et anticiper les actions futures qu'elle choisira de mener en meilleure connaissance de cause, quand son tour viendra d'en tenir les rênes.

... mais avec quel équipage ?

Ce lieu d'ancrage pourrait être la Maison OVR. Elle a un toit tout neuf, mais ce n'est qu'un début et, quand bien même elle serait prête à l'accueil de groupes de jeunes aujourd'hui même, il lui manquerait encore l'essentiel : un engagement de la part d'OVR. Un réel engagement moral et actif, insufflant à ce lieu de rencontre le sens profond de sa philosophie acquise au cours de ces vingt années d'existence, sachant créer un trait d'union avec de nouveaux jeunes navigateurs d'Europe plein d'espérance, aussi avides de comprendre et de relever des défis que l'était OVR à ses débuts. La Maison OVR ne va pas se mettre à exister parce qu'il y aura quelqu'un sur place pour s'en occuper. Tout au plus pourra-t-elle commencer à accueillir des

gens de passage, comme beaucoup d'autres maisons de Roumanie.

C'est de la responsabilité de chaque membre OVR, intéressé par ce projet, de participer à sa construction et à son animation, tant à l'Est qu'à l'Ouest et, par son engagement, de lui insuffler ce vent de solidarité et d'amitié, souvent – par le passé – devenu garant du succès de Opération Villages Roumains. Sinon, la Maison OVR deviendra certes, un beau musée, mais à l'usure du temps et de la distance, vite oubliée de ses membres et effacée des tracés touristiques.

Ebauche d'un concept d'accueil de jeunes à Morăreni

En pleine réflexion, depuis son engagement financier dans la rénovation de la Maison OVR, le comité OVR-CH soumet à votre réflexion la conception proposée à OVR-RO pour l'accueil des premiers camps de jeunes en été 2009.

Pourquoi organiser des camps « Jeunesse européenne » ?

En voici les buts pressentis :

- favoriser et promouvoir la rencontre entre jeunes de toute l'Europe ;
- apprendre à se connaître en oeuvrant ensemble à un but commun utile à l'environnement de chacun ;
- partir ensemble à la découverte d'un environnement culturel, socio-économique et naturel inconnu, à travers des activités de type « chantiers » et des activités de type loisirs ;
- partager entre les groupes, les différences et les convergences d'idées naissant de ces nouvelles confrontations à un milieu divergeant de celui dans lequel chacun évolue habituellement ;
- susciter l'intérêt des jeunes générations pour les problèmes liés à la protection de l'environnement, au développement durable, à la conscience citoyenne et à d'autres problèmes majeurs dominant les scènes socio-économiques, politiques, culturelles et spirituelles, auxquels ils seront confrontés dans un futur proche.

A ce stade du projet, les règles à respecter sont simples :

- adhérer aux buts d'OVR qui sont de :
 - protéger le patrimoine socioculturel en milieu rural roumain ;
 - participer à l'amélioration et/ou la création de la société civile dans ce même milieu en s'appuyant sur son bon sens. Ce bon sens qui ne s'occupe pas de politique politicienne, mais concourt à la promotion du respect du développement le plus harmonieux possible de la société civile, et de son environnement social, culturel, économique et naturel.
- les groupes de jeunes doivent être accompagnés de personnes adultes prenant l'entière responsabilité de leur encadrement sur place

- les possibilités d'accueil à Morăreni sont, pour l'instant, de quatre types :
 - chez l'habitant ;
 - dans un motel (prix été 2009 pour trois repas par jour + nuit : € 30/jour) ;
 - dans une maison de 4 pièces du village, logement gratuit, frais de subsistance à financer par les groupes ;
 - sous forme de camping sur la propriété de la Maison OVR, mais cela nécessite d'amener tout le matériel avec soi et de subvenir également à sa subsistance.
- les frais de voyage et de subsistance sur place sont assumés par les groupes eux-mêmes, dans la mesure du possible ;
- accepter de consacrer la moitié du temps passé sur place à des chantiers pour la transformation, l'aménagement de la Maison OVR et son entretien extérieur, l'autre moitié du temps étant vouée à des activités touristiques et de loisirs dans le but de découvrir la région, d'y rencontrer la population et plus particulièrement la jeunesse du lieu ou d'autres régions d'Europe.

Un saut dans l'inconnu ...ou l'art d'anticiper ?

Face à l'envergure d'un tel projet, nous nous trouvons comme l'étudiant fraîchement diplômé se présentant à sa première embauche et que l'on doute à engager, parce qu'il manque d'expérience professionnelle... Est-ce parce que l'expérience fait défaut où que les terres à sillonner sont inconnues que le voyage devrait s'arrêter là ? Si nos prédécesseurs marins en ce monde avaient raisonné ainsi, l'Amérique serait probablement encore à découvrir !

Larguons les amarres !

En accord avec OVR-RO, notre Comité a donc décidé de larguer les amarres et de se lancer à la rencontre de la jeunesse européenne. Concrètement, OVR-RO et OVR-CH sont en train d'organiser la venue des premiers camps de jeunes pour l'été 2009 à la Maison OVR. Le premier objectif étant la rencontre

entre jeunes de différents pays d'Europe, avec comme but commun, une participation active au chantier de rénovation en cours de la Maison OVR. L'évaluation de cette première expérience guidera OVR pour l'organisation et l'accueil, en 2010, des camps de jeunes suivants, et lui permettra – c'est l'espoir de tous – d'en rédiger les fondements dans un concept global plus réaliste et précis.

Si ce nouveau voyage vous intéresse, qu'un des rôles vous tente, que vous soyez marin d'eau douce, moussaillon, second ou capitaine, toutes les bonnes volontés adhérant à cette ébauche de concept sont les bienvenues sur place. OVR est particulièrement à la recherche de maîtres de corps de métiers du bâtiment, pouvant, à titre bénévole, diriger ou se partager un chantier d'été de jeunes à la Maison OVR, durant la période juillet-août 2009. Dans l'idéal, au moins pour une période allant d'un lundi à un vendredi. C'est, bien sûr, en fonction des fonds récoltés pour ces travaux que l'organisation se structurera directement sur place.

Si vous êtes intéressés à donner de votre temps, à mettre vos compétences au service de la réalisation de la Maison OVR, à mettre la main à la pâte et/ou à donner un coup de pouce financier à la réalisation de la Maison OVR, merci de prendre contact avec OVR-RO ou OVR-CH, les deux coordinations étant associées et en contact suivi dans ce projet de rénovation.

Et que vogue OVR !

Christiane BÉGUIN

Pour tout don à la Maison OVR :

Bancă Română de Dezvoltare à Reghin

Titulaire du compte : ANCSR-OVR ROMANIA

IBAN : RO81BRDE270SV28289792700

SWIFT : BRDEROBU



Photo Hubert Rossel

Le noyau du Comité national OVR-RO lors de son AG à Morăreni.
De gauche à droite: Ionel Covrig, Constantin Mircea, Francisc Giurgiu

Aujourd'hui, la Roumanie et moi...

20 ans après...

A l'occasion du 20^e anniversaire, plusieurs personnalités en lien, à un moment ou à un autre, avec la Roumanie et l'OVR ont été invitées à nous dire quelles impressions elles gardent de leur engagement. Les messages reçus sont publiés dans les numéros du « Réseau ». Cette fois-ci, quelques souvenirs de S.E. M. Jean-Claude JOSEPH, ancien Ambassadeur de Suisse à Bucarest.

L'invitation d'OVR à contribuer à sa publication durant l'année anniversaire de ses vingt ans d'activités en Roumanie m'a incité à revenir sur quelques-unes des expériences que j'ai pu glaner au long de mes quatre années et demie sur place, d'octobre 1996 à mars 2001.

La fonction d'ambassadeur offre une position privilégiée pour observer le pays auprès duquel on est accrédité : d'une part, l'accès aux autorités, même les plus élevées, est en principe garanti et, d'autre part, il est possible – si on le souhaite – de se fondre dans la société afin de tâter pratiquement le pouls de la nation. Il me semble que bien peu d'autres métiers présentent la même caractéristique, soit par la difficulté de rencontrer des responsables politiques autres que ceux avec lesquels on doit éventuellement traiter, soit parce que l'on n'éprouve peu d'attrait pour les différentes couches de la population.

Dans cette optique, OVR a représenté pour moi une incitation permanente à plonger au cœur de la Roumanie. Elle n'était au demeurant pas la seule force agissant en ce sens car nombreux étaient d'autres Suisses qui, d'une manière ou d'une autre, se vouaient à d'excellentes causes.

Ma période roumaine fut extrêmement instructive, notamment pour comprendre les difficultés rencontrées par un Etat qui tente, avec plus ou moins de volonté politique, de passer du totalitarisme à un régime libéral. Moins de sept ans s'étaient écoulés depuis l'exécution sommaire des Ceaușescu - que d'ailleurs personne ne regrettera - et leur remplacement par quelques-uns de leurs anciens affidés. Un tel laps de temps est bien évidemment insuffisant pour modifier les mentalités et les comportements, surtout si ceux-ci se sont ancrés au cours de nombreux siècles de domination tantôt par les uns, tantôt par les autres, mais tous arrogants et cruels. Ainsi, les Roumains se sont transmis des préceptes du genre : « Baise la main que tu ne peux mordre » ou « Plus tu baisses la tête, moins tu risques qu'on te la coupe ».

Une telle mentalité était encore bien présente à la fin des années 90. Preuve en soit, parmi tant d'autres, cette scène vécue par un de mes collègues: un policier de la circulation à qui l'on demandait pourquoi il n'avait pas sévi contre le conducteur d'une grosse limousine qui venait de commettre deux infrac-

tions graves en moins de 300 m. avait répondu très sérieusement: « Avec une telle voiture, ce doit être quelqu'un d'important ».

Des exemples de l'autre extrême, c'est-à-dire de l'exercice éhonté du pouvoir, abondent également, tel ce pope d'un village de la Roumanie occidentale soutenu par OVR et qui, non content d'exercer un véritable droit de cuissage dans sa communauté, monopolisait les biens apportés de Suisse pour en disposer en fonction des servilités qui lui étaient faites.

À cette époque, il fallait un traitement de choc pour évacuer du pays de tels comportements et fonder les bases d'une Roumanie moderne. Les élections de novembre 1996 soulevèrent les plus grands espoirs à cet égard tant la volonté affirmée par le nouveau Premier Ministre dans un discours *churchilien* paraissait inébranlable. Les jeux dangereux et les intérêts cachés des partis de la coalition instable qui avait été portée au pouvoir allaient réduire considérablement les attentes moins de huit mois plus tard, forçant finalement le Premier Ministre à la démission.

La corruption endémique dont profitaient toutes les strates du pouvoir, de certains membres du gouvernement jusqu'aux plus modestes des fonctionnaires allait perdurer longtemps encore. Je ne fus pas le seul à suggérer aux Ministres compétents que, par exemple, tous les fonctionnaires portassent un badge déclinant leur nom afin que les services refusés faute de *bakchich* ne fussent plus anonymes. Tous les prétextes imaginables étaient avancés pour n'en rien faire. OVR a presque systématiquement expérimenté cet état de fait lors des passages en douane de ses chargements d'aide humanitaire.

Même dans le cadre des relations interétatiques, des difficultés surgissaient en la matière : tel Ministre refusait obstinément d'honorer la partie roumaine d'un contrat de développement conclu quelques années auparavant entre la Suisse et la Roumanie en usant des prétextes les plus variés. Je suis convaincu que la remise d'une enveloppe aussi rebondie qu'illégal aurait résolu rapidement le problème.

Le manque d'approfondissement des réformes indispensables et la stagnation économique qui en résulta allait, sans sur-

prise, sanctionner la majorité sortante lors des élections de 2000. La réputation internationale du pays lui coûtait aussi le refus d'adhérer à l'OTAN avant la fin du siècle, tandis que les négociations d'adhésion à l'UE traînaient en longueur. Il revint à la nouvelle majorité, pourtant constituée d'anciens parmi les anciens de redresser cette image et de parvenir quelques années plus tard et un gouvernement ultérieur à la double adhésion si ardemment souhaitée. Encore faut-il préciser que si les textes légaux paraissaient, enfin, compatibles avec les exigences de l'acquis communautaire, leur mise en œuvre largement déficiente, même sous les réformateurs de nouveau au pouvoir, devait valoir à la Roumanie des semonces de Bruxelles et des menaces de cessation de l'aide structurelle allouée par l'UE.

Cette évolution, réjouissante malgré ses lenteurs, était certainement perceptible « de mon temps ». La Roumanie dispose en effet de multiples atouts pour réussir : climat favorable, richesses du sous-sol jusque-là mal exploitées, sites touristiques remarquables, excellent niveau de formation. Les générations nouvelles ne manqueront sûrement pas la chance qui leur est offerte d'abandonner les comportements du passé et de placer leur pays dans la bonne moyenne européenne.

En apportant dans les régions les plus déshéritées sa générosité, son altruisme et son savoir-faire, OVR aura contribué à cette heureuse transformation.

Jean-Claude JOSEPH
Ancien Ambassadeur de Suisse à Bucarest



Tristes nouvelles

Le Comité OVR-Suisse a la profonde tristesse de vous annoncer que plusieurs membres et amis de la Roumanie nous ont quittés durant cette période automnale. Nous routes ont croisé à de nombreuses reprises ce Belge, ce Suisse et ce Roumain, lors de nos différentes réunions dans le cadre de l'Opération Villages Roumains. Nous avons souvent eu l'occasion de les apprécier, chacun à leur juste valeur.

Au début mois de septembre, c'est un membre de la première heure de l'association Braine-L'Alleud – Popești et du Comité de la nouvelle association *Partenariat Villages Roumains* (PVR) qui nous a fait faux bond. **Léopold Sindic** était connu pour sa bonne humeur et son franc parler, qui ne plaisait pas nécessairement à tout le monde... Mais la maladie a eu raison de son inlassable activité, de son courage et de sa gouaille.

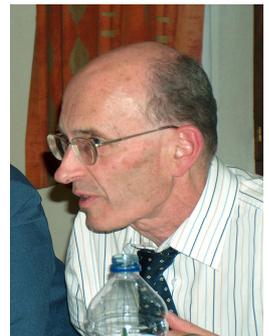


Photo Hubert Rossel

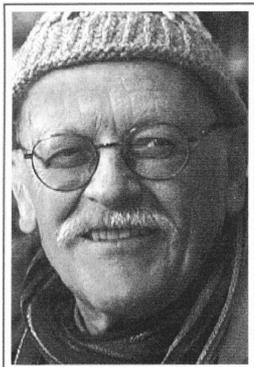


Photo Martine Bovon

Vers la mi-septembre, Martine Bovon nous a appris que son mari était « parti par une splendide journée d'automne ensoleillée et douce, le plus paisiblement qu'il est possible ». **Jean Bovon** était malade depuis quelque temps mais, lui aussi, réagissait par l'humour et la causticité au mauvais tour que lui a joué la vie. Ceux qui l'ont connu se souviendront longtemps encore de sa collaboration spontanée, de sa profondeur d'esprit et de son regard malicieux.

Et c'est de Roumanie que nous est venue la troisième mauvaise nouvelle, celle du décès inopiné de **Constantin Mircea**, tout au début du mois de novembre. Originaire de Horia, en Moldavie, village en relation de partenariat avec la commune de Quévy (Hainaut belge), il est aussi un pilier de la première heure, sur qui le Comité d'OVR-Roumanie a toujours pu compter. Compétent et exigeant, au point d'en être parfois déroutant, Constantin était réservé et attentionné tout à la fois.



Photo Hubert Rossel

Tous trois laissent un vide considérable derrière eux et une tristesse bien compréhensible dans leur famille respective. Nous songeons particulièrement à Agnès, l'épouse de Léopold, à Martine et aux deux filles de Jean, ainsi qu'à Cristina, la jeune épouse de Constantin et à leur petite Teodora – qui a un an à peine... Nous sommes de tout cœur avec elles et leur exprimons, une nouvelle fois, notre tristesse et toute notre sympathie.

20 ans déjà ! – OVR et le monde rural roumain

3^e partie – Structures successives de l'association

La « nébuleuse » *Opération Villages Roumains*, formée de plusieurs centaines de partenariats encore actifs sur le terrain, entre des communes occidentales et des villages roumains – initialement planifiés pour la destruction –, est plus active que jamais ! Les communautés qui ont pu et su passer le cap de l'*assistanat* pour celui de la *coopération* vraie entre partenaires ne peuvent que se réjouir de ce succès (LHOMEL E. : 2002 ; MADELAIN A. : 2004), décrié par certains¹ et envié par d'autres.

La « coopération décentralisée » ne fait pas nécessairement école, car elle privilégie une procédure qui n'est pas facile à accepter – et encore moins à mettre en pratique ! –, ni pour les uns, ni pour les autres. Mais c'est une des seules qui permet une maturation des problèmes par une prise de conscience des situations réelles dans lesquelles on se trouve. Le développement vrai et la croissance ne peuvent se faire que dans ces conditions, surtout lorsqu'ils affectent les milieux ruraux.

Il est donc important de remettre à plat les problèmes rencontrés, les questions soulevées par les interventions dans des milieux locaux différents, les réponses à apporter aux problèmes nouveaux qui se posent par l'évolution actuelle de la société. Loin d'être un mouvement « mort », l'ONG *Opération Villages Roumains* est une structure qui est reconnue par les organisations internationales et par les autorités mêmes du pays. Pour rester crédible, cette organisation a accepté de se remettre régulièrement en question, pour rester à l'écoute des besoins nouveaux des populations rurales. Les rencontres de *Săliște* se sont inscrites dans ce contexte évolutif « normal » pour l'association internationale (OVR-I) – en 2003 déjà ! –, mais elles ont pris un relief tout particulier, parce que c'était la première fois que cette réunion internationale a été organisée par l'association roumaine (OVR-RO), qui s'est progressivement mise en place dans le cadre de la structure actuelle. Et la délégation roumaine, particulièrement bien représentée (13 personnes), a renforcé la prise de conscience de l'importance de la

décentralisation du mouvement et de sa recentration autour de OVR-RO.

1. Les rencontres OVR-I de Săliște : décentraliser et recentrer

Depuis sa création, le mouvement OVR est passé par trois étapes essentielles (Le but n'est pas d'en faire un historique détaillé, mais de montrer comment le mouvement citoyen s'est pris en charge dans une optique de développement). L'association initiale, une *Association sans but lucratif* (ASBL) de droit belge, connaissait une structure faïtière : une coordination centrale forte donnait des impulsions à ses coordinations dans les différents pays où des « parrainages » s'étaient créés et/ou organisait elle-même une planification générale des objectifs à atteindre. On pourrait schématiser cette première structure par la formule suivante :

OVR-I + OVR-B², OVR-CH, OVR-F, OVR-NL

D'une part, la partie internationale, pilotée par deux *membres permanents* qui étaient chargés de la coordination d'ensemble – en association avec les différentes coordinations nationales et/ou régionales (pour le cas de la Belgique) – et de la confection, ainsi que de la présentation, des dossiers aux instances européennes (successivement CEE, CE, UE), pour l'obtention de crédits visant à soutenir les différents projets pour l'ensemble de la structure. D'autre part, les différentes coordinations nationales/régionales qui étaient plus directement en liens de « parrainage » puis de « partenariat » entre leurs communes respectives et les villages roumains avec lesquels ils avaient été mis en relation.

Un premier tournant s'est opéré au milieu de la décennie 90, par une décentralisation de l'association et le passage à une coordination régionalisée. Chaque coordination OVR nationale prenait un poids égal et gérait non seulement le contenu de sa structure propre – à l'intérieur de chaque pays – mais aussi celui de la structure internationale. Pour prendre une comparaison d'ordre politique institutionnel, on pourrait dire que le passage s'est fait d'un système « unitaire décentralisé » à un système « fédéral ». C'est à ce moment-là aussi que l'ONG s'est structurée en *Association Internationale sans but lucratif* (AISBL), pour

¹ Cf. la réaction d'un lecteur à l'article de MADELAIN A. : 2004, publié sur le site Internet du *Courrier des Balkans*, dans la rubrique "A vous la parole !" : « Je ne dénie pas le rôle qu'a joué OVR à un certain moment, pendant les quelques années qui ont suivi l'ouverture du pays. Cependant, il y a longtemps que le mouvement n'est plus... en tous cas n'a plus rien d'un mouvement. L'esprit de clocher prédomine : OVR n'est plus composé que de quelques "anciens combattants" qui ont gardé l'habitude de passer leurs vacances dans "leur" village roumain. Et n'entretiennent aucun contact autre, que ce soit en Roumanie ou dans leur pays (...) Pour moi, j'ai le regret de dire qu'OVR est mort » (BALAEN).

² OVR-B représente à l'époque à la fois la Belgique francophone et germanophone (*Communauté Francophone de Belgique / Deutsch-sprachige Gemeinschaft Belgiëns* – CFB/DGB) et la Belgique néerlandophone (*Adoptie Dorpen Roemenië* – ADR, devenue depuis lors *Actie Dorpen Roemenië*) qui formaient deux structures communautaires régionalisées différentes.

souligner cette étape³. La direction de la flèche restait cependant prédominante dans le sens Europe occidentale – Roumanie qui, entre-temps s'était aussi constituée en association (OVR-RO). La formule devenait alors :

OVR-I = OVR-B, OVR-CH, OVR-F, OVR-NL → OVR-RO

Il n'y a plus une structure internationale et des coordinations nationales/régionales, mais ce sont ces coordinations qui forment la structure internationale. Chacun est responsable de son organisation interne et délègue des représentants qui se réunissent à intervalles réguliers, pour régler les problèmes du niveau international et participer – pour ce qui les regarde – à la gestion des dossiers à présenter. L'investissement humain est plus exigeant puisque, à terme, les *permanents* sont appelés à disparaître. Il ne doit donc plus y avoir de frais permanents structurels. C'est la raison pour laquelle les nouveaux statuts – progressivement élaborés à la demande des différentes coordinations – ne prévoient pas de fonds spécifiques à ce niveau international, chacun étant appelé à soutenir les projets et à couvrir les frais réels en fonction de ses engagements propres. Une très large place est donc faite à l'engagement personnel et à la responsabilisation de chaque coordination. Et la confiance en chacune d'entre elles.



Photo Hubert Rossel

CA d'OVR-I dans la salle du conseil de Săliște (Roumanie)

Depuis lors, la démarche actuelle est de recentrer le mouvement international sur la Roumanie, pour lui donner le rôle de coordination qu'elle doit jouer – si l'ONG se veut responsable et réfléchi – et qu'elle peut jouer si on lui en donne les moyens. Les rencontres de Săliște se sont inscrites dans cette réflexion et à ce moment décisif de l'évolution d'*Opération Villages Roumains-Roumanie* (OVR-RO). La formule était en train de devenir :

OVR-RO + OVR-B, OVR-CH, OVR-F, OVR-NL = OVR-I

³ L'association restait cependant juridiquement de droit belge, car le droit européen n'envisage pas le cas d'associations *internationales* et la Belgique est le seul pays de l'UE qui en permette la réalisation. Ce choix se révélera – par la suite – assez lourd, car les tracasseries administratives belges nous ont régulièrement obligés à consacrer du temps à l'adaptation de nos statuts aux nouvelles exigences légales qui sont intervenues sur les AISBL.

Le fonctionnement d'OVR-RO est primordial dans cette nouvelle structure ; il doit être assuré, tant sur le plan du fonctionnement d'un permanent éventuel et de l'équipe des bénévoles (même dans les conditions de la Roumanie actuelle !) qui assurent la coordination du Comité national roumain, que sur celui de la consolidation de sa reconnaissance par les autorités roumaines.

L'année 2004 a marqué un tournant décisif dans l'évolution de l'association *Opération Villages Roumains-Roumanie* (OVR-RO)⁴. Des décisions importantes devaient être prises, suite aux questions abordées à Săliște mais qui n'avaient pu trouver de réponse, pour deux raisons majeures :

- la convention qui avait été signée entre la *Fondation Rurale de Roumanie* (FRR) et OVR-RO pour l'utilisation d'un local arrivait à échéance au mois de juin de cette année-là. Se posait, dès lors, la question du bureau d'OVR-RO, qui avait été mis gracieusement à sa disposition par la Fondation rurale, car la restructuration de cette dernière ne le permettait plus ;

- en cette année électorale, on avait demandé au président d'OVR-RO de se représenter comme maire de sa commune ; en cas d'élection, en juin aussi, qui allait assurer le relais OVR en Roumanie ?

On peut discuter longuement sur les avantages et les inconvénients de chaque système, mais les questions se ramènent toujours à 3 axes de réflexion, tous intimement liés : - ce qui se rapporte au « contenu » de l'association : la structure et l'organisation d'OVR-RO ; - ce qui concerne le « contenant » : le local OVR, comme *mémoire* et comme *vitrine* ; - la question du soutien financier à OVR-RO⁵.

a) Le fonctionnement d'OVR-RO

Depuis l'Assemblée générale de Bacău, deux ans auparavant, l'évolution de l'association OVR-Roumanie avait été très positive, entre autres grâce à la collaboration étroite entre OVR-International (OVR-I) et OVR-RO. Il fallait continuer dans cette voie et impliquer encore davantage les partenaires roumains.

- *Structure d'OVR-RO*. L'association a dû apprendre à s'organiser pour être crédible et reconnue par les autorités institutionnelles, entre autres par la modification de ses statuts pour les rendre compatibles avec la nouvelle législation roumaine. Le nom officiel d'OVR-RO en Roumanie est : « *Asociația Națională a Comitetelor și Satelor Românești* ». Le nom officiel ne comporte donc pas le mot « opération », mais seulement « villages roumains ». La question avait déjà été posée précé-

⁴ Ce point a fait l'objet d'un article plus complet sur ce sujet dans la revue *Le Réseau*, N° 22, (ROSSSEL H. : 2004).

⁵ La réflexion est d'autant plus incontournable que la *vie associative* est en train de connaître un tournant important en Roumanie. On prend conscience, dans le pays, que les associations roumaines pourraient devenir un levier formidable – mais peut-être inquiétant, d'un point de vue gouvernemental – le jour où elles seront davantage structurées. Toutefois, on ne peut pas encore parler de « culture associative » en Roumanie (LHOMEL E. : 2001).

demment sur le bien fondé du maintien de ce mot « opération », qui ne correspond plus à la réalité de ce qui se passe. On pourrait envisager de le modifier tout en gardant le sigle OVR car, en Roumanie, OVR est perçu comme un modèle de fonctionnement pour ce qui touche à la décentralisation. Les nouvelles lois ont permis un élargissement progressif de la situation politique à la société civile, mais elles ont aussi fortement renforcé la fiscalité des nouvelles structures associatives. L'association OVR-RO est une des premières sociétés civiles visées du fait que, contrairement à beaucoup d'ONG roumaines, elle n'est affiliée à aucun parti politique !

A Bacău, une équipe très forte et très motivée avait été constituée pour former le Conseil d'administration de l'ONG. Ce Comité national roumain devait organiser une *permanence* de quelques heures par semaine à l'adresse officielle du siège social de l'association. Il fallait aussi *bien* occuper le terrain par la *présence* d'OVR-RO lors des réunions officielles, telles que – à l'époque – le « Forum des ONG », organisé par le Gouvernement roumain, ou les journées « Carte blanche », mises sur pied par le Centre culturel français de Bucarest. Dans les deux cas, il fallait qu'elle puisse assurer une représentation pour se faire reconnaître institutionnellement.

- *Organisation d'OVR-RO*. Lors de l'Assemblée générale de Bacău, la réponse des partenaires roumains avait été effective : on a pu compter sur une base de plus de 130 délégués actifs ! Dans le cas où le président d'OVR-RO serait devenu indisponible (suite à son élection comme maire), la question n'aurait fait que se poser avec encore davantage d'acuité ! Qui allait assurer le relais OVR-RO en Roumanie ? Il fallait donc une coordination parfaite entre OVR-I et OVR-RO, pour permettre au Comité national roumain de se structurer : il était impératif que OVR-RO repose sur plusieurs personnes. La question d'un *permanent* était toujours sous-jacente dans les points envisagés ci-dessus, mais elle a été reléguée au deuxième plan à cause de l'urgence d'avoir un siège social reconnu par les autorités roumaines.

b) La « Maison OVR »

Tous les membres présents à Săliște en étaient déjà conscients, puisque le sujet avait déjà été abordé six mois plus tôt, lors d'une rencontre OVR-I à Mons, en mai 2003 : un local est indispensable et il ne doit pas déménager sans cesse – plus de trois fois depuis la création d'OVR-RO ! Dès qu'il y aurait un siège propre, on pourrait développer certaines actions, tel un réseau d'informations pour les partenaires occidentaux d'OVR (qui faisaient déjà pas mal appel à OVR-RO !) ou pour d'autres consultants. Les premiers résultats devaient permettre de développer d'autres projets. De plus, la création d'une « Maison OVR » en Roumanie devait permettre la consultation des documents à la base d'OVR. Ces documents existent en suffisance partout dans les différentes coordinations nationales/régionales, y compris les lettres écrites par les partenaires occidentaux à Ceaușescu, en 1988. Il y a donc une possibilité

de développer une « base technique », qui pourrait donner une image forte du mouvement *Opération Villages Roumains* en Roumanie. Cette mise en valeur est primordiale⁶.

Lors de la rencontre des délégués nationaux OVR qui suivit – à Paris, en février 2004 –, cette réalité avait encore été longuement discutée et sa nécessité s'est présentée de façon impérative, pour trois types de raisons.

- *La Maison OVR comme « bureau » d'OVR-RO*. La fin de la convention existant à l'époque entre la Fondation rurale de Roumanie (FRR) et OVR-RO, ainsi que le départ éventuel du président d'OVR-RO, avaient déjà posé la question du transfert de tout le matériel de l'association. Pour l'instant, les documents de travail sont toujours répartis en plusieurs endroits, dans différentes villes de Roumanie, et dans la maison familiale du président actuel. Il faut un local dans lequel les membres d'OVR-RO puissent travailler de façon cohérente, structurée et suivie. Il y va de la vie même du Conseil d'administration et du maintien des *personnes-ressources* dont dispose OVR-RO actuellement. Cette « Maison OVR » doit être centrée par rapport à l'implantation des différentes associations roumaines membres d'OVR-RO. Elle doit permettre de répondre aux besoins actuels du réseau et, notamment, d'assurer une permanence régulière, comme signalé précédemment.

- *La Maison OVR comme « mémoire » de l'OVR*. En 15 ans, à l'époque de la réunion de Săliște⁷, une histoire s'est écrite dans le cadre d'OVR. Il y a OVR-I, d'une part, mais il y aussi l'OVR des différentes coordinations nationales. Chaque coordination a des documents « historiques » qu'il serait bien de regrouper en un seul site. Les documents déjà en Roumanie sont aussi disséminés en 3 endroits différents. Or la crédibilité d'une ONG roumaine est, actuellement, non seulement liée à la stabilité de son siège, mais aussi à la possibilité de permettre des recherches. Le projet de regroupement de toutes les archives du mouvement – présenté à plusieurs reprises auparavant –, est devenue indispensable à cause du rôle joué par l'association *Opération Villages Roumains* dans l'histoire de la Roumanie actuelle. La perception, en Roumanie, du « fait historique » de l'ONG *Opération Villages Roumains* est déjà reconnue comme telle par plusieurs historiens roumains (BĂRBULESCU M. & al. : 1998)⁸. L'action de l'OVR est donc devenue un fait historique, que l'ONG ne peut brader. Cette dimension de l'implantation des *archives* est donc importante aussi, même si elle est

⁶ Christiane BÉGUIN a encore rappelé cette réalité dans un article sur le même sujet écrit dans le numéro précédent du *Réseau*, N° 32, 17-20.

⁷ Mais le même raisonnement peut encore être tenu actuellement puisque, 5 ans plus tard, la situation n'a pas changé. On peut donc garder tous les verbes au présent, tout en ayant présent à l'esprit que ces idées remontent déjà à l'époque de Săliște, soit en novembre 2003 !

⁸ Les cinq historiens roumains, considèrent que, pour ce qui touche la politique de systématisation, *Opération Villages Roumains* est l'organisation non gouvernementale (ONG) « la plus efficace pour avoir attiré l'attention de la presse et pour avoir offert un soutien moral au peuple roumain » (BĂRBULESCU M. & al. : 1998, 565-567).

moins urgente dans l'immédiat. Ce qui peut paraître anodin, ici en Europe occidentale, est particulièrement important sur place, pour la crédibilité de l'association OVR-RO et sa reconnaissance officielle par les autorités roumaines.

- *La Maison OVR comme « vitrine » d'OVR-RO.* Actuellement, en Roumanie, on constate une marginalisation constante des associations et de la vie associative par la vie et la structure institutionnelle locale. Comme les instances étatiques sont souvent mieux structurées et disposent d'un peu d'argent, alors que la « société civile » est souvent moins structurée et sans argent, les premières tentent souvent de récupérer les secondes, craintes par l'Etat ! En effet, c'est bien la structure associative qui est présente et forte sur le terrain, beaucoup plus que la structure institutionnelle ! Il est donc indispensable pour OVR-RO de se faire reconnaître officiellement, en fonction de la nouvelle législation roumaine, dans le cadre de la structuration actuelle des associations au point de vue national. Pour cela, il lui faut une *adresse officielle*, correspondant au *siège social* de l'association – et pas simplement une adresse postale. Ce critère est indispensable pour avoir un début de crédibilité auprès des instances officielles, nationales et locales ; de plus, il est devenu *légal* pour être reconnu comme Association sans but lucratif (ASBL) d'utilité publique.

L'acquisition d'une « Maison OVR » était donc devenue un impératif incontournable. C'est la raison pour laquelle un accord de principe a été accepté par les délégués des différentes OVR nationales, à l'unanimité des membres présents à ce Conseil d'administration d'OVR-I, à Paris, « pour l'achat d'une maison pour en faire le siège social d'OVR-RO et qui soit la propriété d'OVR-RO ». Vu la date à laquelle elle a été prise, cette décision importante porte le nom de « Accords de la Saint-Valentin ».

c) La question du financement d'OVR-RO

C'est à cette époque aussi, que de longs échanges ont commencé à voir le jour à propos des possibilités existantes pour assurer les frais de fonctionnement d'OVR-RO, ainsi que sur les modalités d'obtention d'un bâtiment (Bâtiments déjà achetés par d'autres associations ? Achat alors possible de nombreuses maisons pour l'équivalent de 5 000 euros !).

Des promesses de participation pour le soutien financier d'OVR-RO ont été faites par *toutes* les coordinations nationales/régionales pour la Maison OVR (OVR-CFB/DGB, OVR-CH, OVR-F, OVR-NL) et par deux d'entre elles (OVR-CH et OVR-F) pour les frais de fonctionnement en Roumanie. Chaque coordination s'est également engagée à lancer, en interne, un appel à une souscription générale pour récolter les fonds manquants. Une formule parlante pouvait être celle de l'achat de *briques symboliques* pour la construction de la « Maison OVR », mais chaque coordination restait libre de s'organiser comme elle le désirait.

Les questions d'argent n'ont jamais été faciles à traiter dans le cadre d'OVR-I, tant les réalités financières des différentes coordinations sont différentes, mais aussi la volonté (ou non) de s'engager dans différents projets qui ne sont pas nécessairement les siens propres !... Alors, pour accepter de faire confiance à OVR-RO et lui donner les moyens d'action de ce qui se faisait déjà au niveau local, mais aussi être à la base de choix qui lui permettraient de gérer des questions plus globales dans l'intérêt des membres OVR roumains...

C'est une question de confiance et de réponse aux besoins nouveaux qui se posent dans le pays. Ces questions avaient déjà été abordées à l'Assemblée générale d'OVR-I, à Crissier en 2002. Certains membres présents avaient même soulevé la question de savoir quelles seraient les rapports entre OVR-I et OVR-RO, si OVR-RO avait une pleine responsabilité financière ! On ne répondrait plus, en priorité, à nos besoins d'Europe occidentale. Et l'idée avait déjà été lancée : « *Il faudrait une autre approche : allant même jusqu'au "sabotage" d'OVR-I, pour transporter OVR-I en Roumanie et la mettre au service d'OVR-RO. Les nouveaux statuts d'OVR-I seraient alors basés en Roumanie et c'est OVR-RO qui chapeauterait les prestations de service des organisations OVR occidentales* »⁹. Les idées n'évoluent pas beaucoup en huit ans, puisqu'elle a toujours de la peine à se concrétiser actuellement, comme la suite de l'évolution va le montrer.

2. Situation durant la période Săliște-Nendaz : des ambiguïtés s'installent (novembre 2003-juin 2006)

Les rencontres de Săliște ont incontestablement marqué un tournant dans l'évolution de la structure d'OVR-I, ainsi que dans la prise de conscience de ce qui restait à faire pour être cohérent avec les nouvelles perceptions des uns et aux autres. On aurait pu s'attendre à ce que cela puisse servir de détonateur pour « booster » une dynamique nouvelle, ou – tout au moins – une accélération du rythme de sa progression. Il n'en fut malheureusement rien et, à quelques exceptions près, la coordination internationale est retombée dans un de ces passages à vide dont elle a le secret et qui s'étaient déjà manifestés précédemment, avant de se contituer en AISBL.

a) Contexte général

Les deux années qui ont suivi correspondent à une lente « descente aux enfers » au niveau de l'esprit de collaboration – et tout simplement d'écoute – qui s'est progressivement installé entre les membres occidentaux de la structure OVR-I, au moment même où la coordination OVR-RO prenait de plus en plus d'importance dans la gestion effective d'OVR-I. Les éléments de grippage sont apparus de façon imperceptible, mais se sont bel et bien incrustés, pour ne plus quitter le contexte de fond qui s'est insensiblement alourdi. Le temps consacré aux projets en

⁹ Olivier GONVERS, OVR-CH, in : *Procès-verbal de l'Assemblée générale*, Crissier/Lausanne, 23 novembre 2002, 2.

cours en a été affecté, tant pour leur suivi que pour leur diversité d'approche. Les seuls qui ont « surnagé » à ces difficultés relationnelles entre les membres sont les questions relatives à la situation et à l'évolution de la coordination OVR-RO et de la « Maison OVR », ainsi que de la structure OVR-I (les deux sujets sont toujours en cours de discussion), et le projet portant sur la campagne de sensibilisation pour la protection des femmes et des enfants détournés dans des réseaux de prostitution (le projet a été mené à terme), ainsi que des nouvelles régulières sur le raid « Delta 60 ». Nous reviendrons sur l'évolution de ces différents projets dans la quatrième et dernière partie de cette rétrospective.

La cause de ce manque de temps et des perturbations qui lui sont liées est l'apparition de contradictions dans le fonctionnement de l'association. Alors que certains ne faisaient qu'appliquer les décisions prises, après une longue et pénible élaboration des nouveaux statuts (ceux de l'AISBL) d'OVR-International, d'autres leur reprochaient ce rigorisme et cet excès de zèle. « On n'a jamais fait comme ça auparavant ! Pourquoi faudrait-il commencer maintenant et à propos de ce sujet précis ? ». Tels sont les types de remarques que l'on a entendues fréquemment, sous-entendant qu'il devait certainement y avoir quelque chose de secret ou à cacher, puisqu'on demandait l'application du règlement finalement élaboré.

Alors qu'on montrait du doigt ce qui était considéré comme un dérapage ou un repli sur soi-même (!), un excès de rigorisme, on en est arrivé à vouloir créer un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI), qui puisse codifier ces situations nouvelles et non acceptées par certains. Les manques de cohérence et/ou de tolérance ont même poussé certains à détourner ce que d'autres présentaient comme une ouverture d'esprit et une réflexion sur le futur du mouvement. On n'en était vraiment plus à une contradiction près ! Une suspicion s'est installée dans l'esprit de certains, qui a conduit progressivement à une non entrée en matière sur certains sujets abordés, presque uniquement à cause de l'origine des propositions, quelles qu'elles soient. D'autres en sont aussi arrivés à ne même plus vouloir reconnaître les propos qu'ils avaient eux-mêmes tenus lors des séances précédentes – et à en prendre le contre-pied... Le ver était dans le fruit. Le manque de confiance s'est installé et a progressivement grippé toute la machine !

b) Au cours des réunions d'OVR-I

Le premier cas qui s'est présenté est celui de la mise au point sur une question d'ordre, au Conseil d'administration OVR-I de Saint-Brieuc (F), en novembre 2004. A la demande de la coordination Suisse – mais après approbation majoritaire des membres du CA ! – les personnes *invitées* n'ont pu assister qu'à la première partie traitant de questions générales de l'ordre du jour ; par contre, elles ont dû quitter l'assemblée lorsqu'on a abordé les points plus sensibles de la gestion en cours du CA. Cela a été accepté, sur le moment, par les personnes concernées mais a provoqué, par la suite, pas mal de critiques, et le

Président de la coordination belge (OVR-CFB/DGB) a relevé que, jusque là, il était coutumier d'ouvrir le CA à d'autres personnes extérieures, mais membres du réseau. A la demande des membres du CA aussi, la totalité des *membres roumains présents* ont pu assister à l'ensemble de la réunion, pour permettre un échange d'informations le plus complet possible sur le pays et en provenance de Roumanie. A la demande des membres du CA, ce cas serait reconduit chaque fois que les membres titulaires roumains ne seraient pas présents, mais les représentants roumains non membres de CA n'auraient pas le droit de vote. Ces dispositions ont été perçues comme étant discriminatives. Mais pourquoi, dans ce cas, en avoir discuté précédemment lors de l'élaboration des Statuts, les avoir acceptées à l'époque, et en avoir encore accepté l'application au moment de la question d'ordre posée par la présidente d'OVR-I, le jour de la réunion (à l'époque, la présidence tournante était assumée par la coordination OVR-NL) ?

La première application des Statuts demandée par OVR-CH a été visiblement mal acceptée puisque, lors de la réunion suivante des administrateurs d'OVR-I, à Mons (B), en mars 2005, les membres du conseil ont consacré plus d'une heure et demie à l'évaluation de la réunion OVR-I de Saint-Brieuc ! La Présidente d'OVR-F a distribué à chacun un extrait du compte-rendu du dernier CA d'OVR-France, qu'ils avaient eu entre-temps, faisant état de décisions prises par rapport à l'ouverture ou à la fermeture des réunions d'OVR-I aux différentes personnes extérieures. Le Président d'OVR-CFB/DGB a, lui aussi, lu des propositions émanant de leur CA d'OVR-Belgique relatives au même objet.



Photo Pierre Lebaq

CA d'OVR-I à Ossendrecht (Pays-Bas)

Les discussions qui suivirent ont toutefois permis de mettre en évidence le point de vue exprimé par OVR-RO : demande fut faite pour que les experts et observateurs extérieurs ne participent pas aux débats et aux votes, lors des CA d'OVR-I. De plus, Francisc Giurgiu, Président d'OVR-RO, a attiré l'attention sur le danger que pourrait représenter la présence d'observateurs au sein du CA d'OVR-I, car ceux-ci, peu informés, pourraient déformer ou dénaturer les débats. Ce qui correspond, en fait, exactement au point de vue que les représentants d'OVR-

CH avaient voulu défendre et mettre en pratique, la réunion précédente !...

C'est aussi au cours de cette rencontre que fut décidée la rédaction du futur Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) sur la base d'un texte présenté par Edith Lhomel (OVR-F), la centralisation des idées et le projet de texte étant du ressort d'OVR-RO. L'Assemblée générale du 11 juin suivant, à Ossendrecht (NL), décida de le faire approuver par les différentes coordinations nationales/régionales, pour permettre son acceptation lors de l'Assemblée générale suivante d'OVR-I.

La convocation du Conseil d'administration de Montrevel (F), en novembre 2005, fut commandé par les circonstances climatiques dramatiques qui avaient affecté la Roumanie durant l'été. Le Président d'OVR-RO avait lancé un appel aux différentes coordinations OVR pour se mobiliser et apporter une réponse à l'urgence qui se présentait. Il voulait faire le point de la situation et remercier les coordinations qui s'étaient manifestées. C'était un signe réjouissant qu'OVR pouvait encore avoir en cas de besoin immédiat – même si l'humanitaire n'est pas sa priorité d'action –, signe d'espérance pour lui et pour la coordination OVR-RO du fonctionnement de la structure OVR-I, malgré les difficultés internes rencontrées. Ce signe d'espérance devait toutefois passer par le renforcement de la stratégie OVR-I.



Photo Pierre Lebacqz

CA d'OVR-I à Strépy-Thieu (Belgique)

Et OVR-Roumanie de mettre la pratique en accord avec la théorie ! C'est au cours de la même réunion que Constantin Mircea a expliqué à un auditoire – un peu étonné, au départ – l'importance de définir un document qui présentait la stratégie d'OVR-RO, au moment où la Roumanie était dans sa phase d'intégration à l'Union européenne. La logique lui apparaissait très claire et simple : l'agriculture est l'épine dorsale politique de l'UE, alors qu'elle était la deuxième priorité du moment du gouvernement roumain. Et le monde rural est le domaine d'application par excellence de la politique partenariale de l'association *Opération Villages Roumains*. Il faut donc une stratégie qui soit réfléchie, qui montre l'évolution historique et réelle d'OVR sur le terrain. Cette réflexion est capitale et sa relation directe avec l'orientation future d'OVR-I ne l'est pas moins ; elle sera

donc reprise par la suite – de façon plus détaillée –, dans la quatrième partie, en association avec l'avenir de la structure actuelle d'OVR.

A l'époque, devant l'importance du sujet abordé, il fut décidé d'inviter chaque coordination à réfléchir sur cette plate-forme de mobilisation et d'action... et d'en reparler lors du Conseil d'administration suivant d'OVR-I, qui devait se tenir à Morăreni (RO), en avril 2006. Il ne le fut pas, par manque de temps, les questions procédurières et relationnelles ayant repris le dessus ! Pour la deuxième réunion de l' AISBL (association internationale sans but lucratif) OVR-I qui se tenait en Roumanie, elle aurait pu/dû servir de tremplin et permettre à OVR-RO de continuer à coordonner la gestion des actions d'OVR-I, – d'autant plus qu'il était question de visiter la maison pressentie pour devenir la « Maison OVR » –, mais elle a vu la remontée en surface des problèmes de tensions et de méfiance entre coordinations OVR occidentales...

Le problème s'est posé suite au contenu du rapport OVR-I de Montrevel, envoyé quatre mois plus tôt, dont la véracité de plusieurs éléments ont été mis en doute par la coordination OVR-CFB/DGB, suite à des problèmes internes à la coordination belge, qui ne sont – malheureusement – pas restés à l'intérieur de leur coordination. L'étalage des divergences d'interprétation entre certains membres du CA d'OVR-CFB/DGB et leurs délégués à OVR-I a fait l'objet d'une mise par écrit, envoyée non seulement aux intéressés, mais aussi à la Présidente d'OVR-F, qui avait une procuration pour les représenter et défendre les idées de la coordination belge à faire passer à OVR-I. Francisc Giurgiu, comme président d'OVR-I, en avait aussi reçu une copie, pour faire respecter la volonté des uns et des autres. Les membres présents des autres coordinations (OVR-CH et OVR-RO) – les représentants d'OVR-NL s'étaient faits excuser – se sont étonnés du fait que cette lettre n'avait été envoyée qu'à une seule coordination (OVR-F), alors qu'elle concernait l'ensemble des membres d'OVR-I, et en ont demandé une lecture, pour pouvoir être mis au courant de ce document et pouvoir donner une réponse circonstanciée aux différents éléments qu'il contenait. Cela a provoqué des réactions tranchées de la part de très nombreux membres, et notamment de la part de Francisc Giurgiu, président d'OVR-I et d'OVR-RO. Il s'est étonné et s'est offusqué de la mise en doute de certains éléments du contenu du procès-verbal, qui relatait bien ce qui avait été dit. Il a trouvé vraiment regrettable l'attitude de la coordination belge qui laissait planer des doutes sur ce qui avait été dit et accepté majoritairement par le CA. L'absence des personnes concernées (seuls les deux délégués belges à OVR-I étaient présents) peut expliquer un certain nombre de choses, mais pas tout et n'importe quoi. Alors que le Conseil d'administration d'OVR-I commençait à travailler dans la bonne direction, il a trouvé particulièrement inadmissible de laisser entrer des malentendus entre les coordinations. Cette prise de position reflétait bien ce qui avait été exprimé par les membres présents,

mais le mal était fait et la question, non résolue à l'interne belge, était bel et bien remontée au niveau international.

c) L'Assemblée générale d'OVR-I à Nendaz

Nous n'avons pas à nous prononcer sur le bien-fondé – ou non – des raisons invoquées dans le conflit interne belge, d'autant plus que nous n'en connaissons toujours pas le contexte réel ! Mais, à partir du moment où il est remonté au niveau international, dans un tel contexte de confusion, de division, de sous-entendus et d'agressivité dans les propos, il est difficile de l'ignorer. Les administrateurs d'OVR-I n'ont d'ailleurs pas pu ne pas en tenir compte puisque, suite à cette explosion, la partie des Belges qui se sentaient non représentés par les dirigeants de leur coordination, ont décidé de quitter leur structure OVR et ont demandé au Président d'OVR-I de bien vouloir porter à l'ordre du jour de l'Assemblée générale suivante un point demandant l'admission d'une nouvelle coordination belge (régionale). La question devait être discutée à Nendaz, en juin 2006.

Et elle le fut !... Mais pas comme on aurait pu l'imaginer dans une vision sereine des choses, les questions de procédure reprenant le dessus, des points de vue personnels et orientés conduisant certains à émettre des jugements et des avis contraires à ce que stipulaient les Statuts et le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI), des situations inédites montrant les limites des Statuts et les lacunes du ROI, des arguties pseudo-juridiques amenant des discussions sur la notion d'« urgence » (y aurait-il dû/pu avoir un CA préalable à cette AG ?) ou sur le sens des mots « région », « régional », (auxquels certains refusent une dimension autre que politique !)... On est même allé jusqu'à exclure les Belges de la délégation venue pour présenter leur nouvelle coordination, de tous les points autres que celui de leur acceptation éventuelle, sous prétexte qu'ils n'étaient plus membres de la coordination OVR belge francophone (ce qui peut se comprendre) et qui n'étaient pas membres du CA d'OVR-I. Et quel était le statut, alors, de tous toutes les personnes de Suisse qui assistaient à l'ensemble des débats et qui n'étaient pas membres d'OVR ? On n'avait pas progressé d'un *iota* depuis la situation spécifique qui s'était posée à Saint-Brieuc / Plérin, deux ans auparavant (novembre 2004) concernant le cas de personnes étrangères à l'association, cas qui avait été précisé ultérieurement dans le ROI. Il était – et il est toujours – vraiment difficile de trouver de la logique et de la cohérence dans l'ensemble de ces différents points.

La demande d'adhésion de la nouvelle coordination belge, *Partenariat Villages Roumains* (PVR), a considérablement marqué les esprits de tous les membres des coordinations OVR présentes. Seule, la coordination OVR-NL s'était fait excuser et avait réparti ses différentes procurations sur l'ensemble des membres présents. A la lecture des procurations envoyées, ainsi que de la lettre d'intention qui émanait de la coordination néerlandaise – et qui était favorable à l'entrée de la nouvelle

coordination belge –, documents envoyés au président d'OVR-I, le Président de la coordination OVR-CFB/DGB a refusé la procuration qui lui avait été confiée. Après de nouvelles discussions de procédure sur la légalité du refus d'une procuration pour laquelle on a été mandaté, au moment du vote, sur le sens et la validité d'une procuration (!), les coordinations OVR française et belge, ont proposé de « neutraliser » les votes d'OVR-NL, en les faisant passer dans les abstentions (alors qu'ils étaient favorables). Pour débloquer la situation, le Secrétaire d'OVR-I a finalement accepté cette idée, avec demande ultérieure à la coordination néerlandaise d'exprimer clairement le point de vue d'OVR-NL à ce propos. Lors du vote, les coordinations OVR-F et OVR-CFB/DGB se sont opposées, sans surprise, à l'adhésion de la nouvelle association, alors que les coordinations OVR-CH et OVR-RO l'ont acceptée, les votes OVR-NL ayant été considérés comme des abstentions. L'article 10 des statuts d'OVR-I prévoit qu'en cas de votes équilibrés, la voix du Président est prépondérante. La proposition d'adhésion avait donc été acceptée, du moins statutairement. L'association *Partenariat Village Roumains* (PVR) pouvait participer aux différentes réunions d'OVR-I comme « association invitée », par le biais de deux délégués, jusqu'à l'Assemblée générale de l'année suivante, avec droit de parole mais sans droit de vote, et possibilité de huis-clos pour les sujets qui l'imposeraient.



Photo Hubert Rossel

Assemblée générale d'OVR-I à Nendaz (Suisse)

Mais les problèmes belgo-belges, remontés au niveau international, venaient de matérialiser une scission au sein d'OVR-I, provoquant des animosités et des blocages quasi systématiques par la suite.

3. La période postérieure à Nendaz : une incompréhension profonde et une refondation en attente

Ces questions de procédure à répétition et la façon, pour le moins curieuse, d'en envisager les solutions ont marqué le début d'une série de réactions en chaîne, montrant que l'incompréhension profonde qui s'était installée progressivement à petit à petit conduit différentes coordinations à faire le point de la situation quant à l'évolution « réelle » de la structure internationale d'OVR et à leur position au sein de celle-ci.

a) Réaction de la coordination OVR-NL

La coordination néerlandaise (OVR-NL) a réagi de façon très directe et immédiate, en exprimant son *mécontentement*, suite à la façon dont certaines coordinations avaient traité les mandats qu'ils avaient fournis pour les représenter et ont détourné leurs intentions de vote en les neutralisant, puisqu'ils avaient été considérés comme des abstentions, contrairement à leurs déclarations d'intention exprimées par voie écrite et par voie orale (téléphone). Ils ont aussi été profondément « vexés pour deux raisons : le refus d'acceptation d'un de [leurs] mandats par OVR-CFB [= Belgique francophone, nldr] et l'annulation en bloc de leurs mandats par OVR-F »¹⁰. Par la suite, ils n'ont plus participé à une seule réunion d'OVR-I et n'ont plus voulu donner de mandat pour les représenter. Ils ont aussi demandé aux administrateurs d'OVR-I de définir dans le Règlement d'ordre intérieur (ROI) le but et la valeur des mandats accordés, ainsi que l'obligation de les répartir démocratiquement par coordination nationale, si le nombre le permet.

L'attitude de la coordination néerlandaise n'a jamais été comprise – bien que longuement discutée par la suite dans le cadre des différentes réunions ultérieures – et aucune décision officielle n'a jamais été prise à ce sujet. De plus, aucune réaction officielle de la part d'OVR-I ne lui a jamais été signifiée... Si bien que le Conseil d'administration d'OVR-NL a décidé, en novembre 2006, de suspendre sa participation aux réunions d'OVR-International, à cause de l'impasse provoquée par des conflits internes permanents, tout en demandant de rester informé sur les progrès des actions entreprises pour essayer d'en sortir. Il ne s'agit donc pas d'une « démission », mais d'une « suspension temporaire », pour permettre le temps de la réflexion.



Photo Hubert Rossel

Soutien du projet d'OVR-NL par la coordination suisse

Depuis lors, OVR-NL n'a plus réagi aux contacts pris par d'autres coordinations nationales/régionales, ce qui ne l'empê-

che pas de mener à terme les différents projets qu'elle soutient, internes à la coordination, ni de collaborer avec des personnes individuelles d'autres coordinations en relation avec ces projets. C'est, par exemple, le cas pour le thème des « Eglises saxonnes », de la restauration de l'église fortifiée et du musée d'Axente Sever/Frauendorf, avec des membres d'ADR (= Belgique néerlandophone) et d'OVR-CH. Nous en reparlerons dans la quatrième et dernière partie de cette étude.

b) Réactions de l'association PVR

L'association *Partenariat Villages Roumains* (PVR) s'était donc constituée suite à des dissensions internes à la coordination OVR-CFB/DGB, quittant par le fait même cette dernière. Mais, lors de l'envoi de certains documents à d'autres personnes ou associations, pour se faire connaître, ses dirigeants ont commis des erreurs de langage et laissé planer des ambiguïtés – volontaires ou non, suivant le point de vue des uns et des autres – qui ont amené OVR-I à devoir réagir pour leur faire respecter les engagements pris : ils sont une association invitée, non membre d'OVR-I, dont ils ne peuvent donc se revendiquer. « Manque de rigueur » ou « malhonnêteté » ?... Une fois de plus, ces procès d'intention n'étaient pas la meilleure façon de régler le problème, si problème il y avait effectivement ; ils sont la preuve d'un manque de confiance entre les membres et d'une tension constante qui devenait difficilement supportable, pour les uns et pour les autres. Comment encore parler de « réseau » dans un tel contexte ? Dans le chef de certaines personnes – car il s'agit bien, pour l'essentiel, de problèmes de personnes, plus que de fonctionnement ! –, la suspicion systématique l'a progressivement emporté sur la confiance, le déni sur l'acceptation de points de vue différents, la fermeture sur la tolérance, l'esprit de domination et de récupération sur celui de la complémentarité.

Devant une telle levée de boucliers et le fait que, entre-temps, notre coordination OVR-CH avait aussi décidé de quitter la structure actuelle d'OVR-I – comme nous le verrons ci-après –, les responsables de PVR ont finalement renoncé à demander leur entrée dans le cadre de la structure OVR-I, avant la fin de la période probatoire de un an, qui leur avait été accordée à l'Assemblée générale de Nendaz. Ils n'avaient jamais imaginé que leur demande d'adhésion puisse semer un tel climat dans les rangs des administrateurs d'OVR-I. Cela ne les empêche pas non plus de continuer à rester engagés pour la Roumanie : à soutenir et renforcer les relations entre leurs associations locales et leurs partenaires roumains, à collaborer avec OVR-RO et « à faire revivre l'Histoire en participant au projet de la "Maison de la Mémoire" »¹¹, comme ils l'ont écrit à Francis Giurgiu, président d'OVR-RO et, à l'époque, à la tête de la présidence tournante de l'association OVR-I.

¹⁰ Lettre du 3 septembre 2006 envoyée à l'ensemble des membres du Conseil d'administration d'OVR-International.

¹¹ Lettre du 23 septembre 2006 envoyée au Président et au Secrétaire d'OVR-International.

c) Réactions de la coordination OVR-CH

L'essentiel des difficultés et des tensions mentionnées ci-dessus est déjà connu des membres de la coordination suisse, puisqu'un article du *Réseau* en a déjà repris les principales composantes¹² ; ceux qui ont assisté à l'Assemblée générale OVR-I, à Nendaz, en juin 2006, ont même pu les vivre de l'intérieur ! Ces problèmes ont été rappelés dans une lettre adressée à chacune des associations suisses et officialisés dans *Le Réseau* qui a précédé l'Assemblée générale de Morges, au printemps 2007.

La situation s'aggravait de plus en plus, provoquée par la radicalisation des positions de différents administrateurs d'OVR-I, la non entrée en matière sur certains points régulièrement posés sur la table des discussions, la défiance systématique de certaines idées et/ou de certaines personnes qui les proposaient, la remise en question – parfois tout aussi systématique – de leurs propres idées exprimées par certains membres lors des réunions précédentes, l'absence de réaction face à certaines remarques ou questions posées, la demande de huis-clos pour certains sujets abordés – pour des questions de convenance – alors que les personnes concernées (qui auraient été exclues) étaient dans la salle, le refus exprimé par d'autres de permettre de réagir face à certaines idées *incorrectes* exprimées...

Cela commençait à faire beaucoup ! Et les délégués suisses à OVR-I ont pris conscience que cela ne servait à rien de continuer à fonctionner dans un tel climat de blocage systématique et de manque de confiance généralisé. Comme ils l'ont exprimé à l'époque, « *chaque coordination nationale effectue dans son pays un excellent travail... Mais, mises ensemble, elles peinent à trouver le rythme et les dossiers communs avancent très lentement ou n'avancent pas* »¹³. Face aux continuel conflits de personnes qui, depuis plusieurs années, paralysent OVR-I et font que l'organisation est grippée, aux divergences de points de vue insolubles et à des manœuvres pour contourner les décisions prises démocratiquement lors des différentes séances, d'un commun accord, les délégués ont décidé de ne plus participer aux réunions 2007 de la coordination OVR-International, en accord avec le Comité OVR-CH, de demander la mise à l'ordre du jour de l'Assemblée générale suivante d'OVR-CH de la démission de la coordination suisse de la structure actuelle d'OVR-International, et de le faire savoir aux différentes coordinations membres d'OVR-I. Ils relevaient par la même occasion, « *qu'une collaboration avec chacune des coordinations sur des sujets communs, semble être la seule façon de fonctionner dans le contexte actuel* »¹⁴.

Suite à la décision prise à l'Assemblée générale d'accepter la démission de la coordination suisse de la structure actuelle de l'OVR-International, le comité d'OVR-CH a adressé sa lettre de démission de la structure actuelle, en avril 2007, tout en regrettant de devoir passer par là, à cause de la richesse en partage et en amitié dont le mouvement OVR est aussi porteur. Aussi, la coordination suisse a également souhaité poursuivre les relations et les échanges avec les différentes coordinations nationales, ainsi que son maintien à disposition de chacun pour collaborer sur des dossiers et des projets communs.

Lors de l'envoi à OVR-I du « Rapport d'activités » au niveau suisse, pour répondre à notre engagement au sein d'OVR-I, le président d'OVR-CH a rappelé la situation d'OVR-CH vis-à-vis d'OVR-I, ainsi que les différents envois qui leur avaient été faits. « *Ces différents envois n'ont suscité aucune réaction écrite de la part de quiconque sur les questions de fond, pas plus que de réponse à nos différentes réactions écrites envoyées à chacun* », faisait-il remarquer. « *C'est bien là la preuve que nous ne sommes déjà plus considérés comme membre de la structure actuelle d'OVR-I. (...) Nous verrons quelles suites donner à nos relations avec une nouvelle structure (éventuelle) qui se dégagerait ultérieurement ou, en fonction de sujets communs, avec chacune des coordinations nationales concernées* »¹⁵.

Depuis lors, silence radio ! Même les procès-verbaux des différentes réunions d'OVR-I, quand nous en faisons encore partie, ne nous ont pas été envoyés. Par contre, dans les convocations que nous avons reçues pour d'autres réunions, postérieures à la date de notre remise de démission de la structure actuelle, nous sommes mentionnés comme absents non excusés ! Le même manque de cohérence continue... Mais est-ce vraiment et seulement de l'incohérence ?

Dans le Rapport d'activités d'OVR-France, dans la rubrique de la vie institutionnelle de leur association et la situation d'OVR-I, reprise dans leur revue *La Lettre du Réseau*, il est mentionné tel quel : « *Côté suisse, la page est tournée, ils ont démissionné... et la présidente d'OVR-France, venue participer à leur assemblée générale, et le secrétaire sollicité pour y intervenir, ont pu assister à ce retrait* »¹⁶. La formule est lapidaire, ce qui peut se comprendre ; mais elle ne reflète pas la réalité de la situation, puisque – une nouvelle fois – il ne s'agit pas du retrait d'OVR, mais bien de la *structure actuelle* d'OVR-I. Ce n'est pas du tout la même chose, et les délégués français à OVR-I, le savent pertinemment bien, puisqu'ils en ont été informés comme chacun des administrateurs de l'association internationale.

De plus, dans les questions-réponses et compléments à leur Rapport d'activités, suite à la question posée : « *Pourquoi OVR-Suisse a-t-elle quitté OVR-I ?* », le compte-rendu fait état de trois raisons avancées par Edith Lhomel :

¹² « 2007 sera une année charnière... "OVR-International" à un tournant crucial », *Le Réseau*, N° 28, novembre 2006, 7-13, surtout pp. 9 & 11.

¹³ « Du riffi à OVR-I », *Le Réseau*, N° 29, mars 2007, 4.

¹⁴ Lettre du 10 janvier 2007, envoyée au Président d'OVR-International et aux Présidents des différentes coordinations d'OVR-I.

¹⁵ Lettre du 18 juin 2007, envoyée aux administrateurs d'OVR-I.

¹⁶ *La Lettre du Réseau*, OVR-France, N° 08-1 février 2008, 10.

« - Une scission a eu lieu en OVR Belgique francophone. (...) mais elle a été portée au sein d'OVR-I (...) Pour OVR-France, il n'y avait qu'un porte-parole belge, on ne pouvait donc accepter deux voix différentes. OVR-Suisse n'était pas d'accord et voulait suivre l'autre voie.

- OVR-Suisse disposait d'une maison dans le Mureş que les propriétaires souhaitaient léguer à OVR-I. Pour OVR-France, il était logique que cette maison roumaine revienne à OVR-Roumanie.

- Chacun a besoin de se repositionner depuis l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne. La Suisse a tendance à rester dans une logique d'assistanat, alors que la France se situe davantage dans une logique de relation entre partenaires. (...) Pour le moment, la Suisse, voire peut-être les Pays-Bas, ont quelques difficultés à amorcer ce virage. »¹⁷

Connaissant bien l'intéressée, j'ai personnellement de la peine à croire qu'Edith Lhomel, administratrice d'OVR-France, mais surtout membre fondatrice du mouvement Opération Villages Roumains, ait pu tenir ces propos, tels que rapportés. Les deux premières raisons qui lui sont prêtées n'ont rien à voir avec notre démission de la structure actuelle d'OVR-I. On ne va pas une nouvelle fois réécrire l'Histoire, mais des raccourcis tels que ceux-là tronquent la réalité des faits et des situations ; ils présentent, par conséquent, des arguments faux, car ils sont sortis de leurs contextes, et sont des contre-vérités. Quant à la troisième raison invoquée, il s'agit plus d'un jugement de valeurs – en méconnaissance de cause, vu l'absence de contexte et de connaissance des conditions réelles d'actions de coopération décentralisée, tant en Suisse que sur le terrain.

Le comité OVR-CH, lorsqu'il a pris connaissance de ces lignes, a proposé au Conseil d'administration d'OVR-France de lui permettre de présenter son point de vue et de pouvoir nuancer les propos exprimés. Depuis lors, silence radio ! Pas d'accusé de réception du courrier envoyé et pas de droit de réponse, suite à des informations divulguées qui ne sont pas exactes. Faut-il encore parler de cohérence dans ces circonstances ? Ou d'un refus total de dialogue et de manque de confiance entre « partenaires » qui travaillent pour la même cause¹⁸ ?

d) Et maintenant ? Quid d'OVR ? Quel avenir ?

Ce ne sont pas les premières difficultés que l'association Opération Villages Roumains rencontre dans son histoire, au cours de ces deux décennies. La crise actuelle que traverse OVR-International trouvera certainement une solution, pour

autant que l'esprit qui a toujours prévalu jusqu'à présent puisse renaître par une confiance retrouvée entre ses principaux protagonistes. L'évolution de la structure interne de l'association a pris une bonne direction depuis que les notions de décentralisation et de recentrage autour d'OVR-RO ont commencé à se concrétiser. Il est dans la logique des choses que ce soit nos partenaires roumains qui coordonnent l'ensemble de ce qui est entrepris dans le cadre d'OVR, même si la chose est parfois difficile à accepter dans les faits par certains membres des coordinations occidentales. Il faudra, certes, changer des habitudes, voire revoir des schémas de fonctionnement dans le cadre de la structure actuelle. La réflexion menée à l'occasion des 20 ans de son existence doit conduire chacun des membres de l'association – à quelque niveau de responsabilité qu'il se trouve – à repenser en profondeur son action et son engagement sur le terrain. Il n'y a pas qu'une seule vision du développement et de la coopération (ce qui n'a rien à voir avec l'assistanat !), même si l'intolérance de certains semble vouloir « monopoliser » la vision de cet engagement.

L'évolution récente du fonctionnement d'OVR-RO et son action sur le terrain ont renforcé la confiance que les membres de son comité national peuvent avoir en elle ; elle a aussi accentué la crédibilité de son image dans le tissu associatif naissant du pays ; elle a également – et surtout – accéléré la confiance que les autorités du pays peuvent avoir en elle, particulièrement dans son action dans les milieux ruraux et auprès des populations concernées, que ce soit dans des situations de crise (comme les inondations, par exemple) ou dans son implication sur les problèmes de fond que connaissent les populations rurales (comme la campagne de protection des femmes).

L'originalité du « regard » OVR sur les gens et sur les choses n'a pas la prétention de pouvoir, ni de vouloir, résoudre tous les problèmes, mais bien d'accompagner les populations rurales pour en prendre conscience et les soutenir dans leurs engagements. Ce ne sont pas les occasions de le faire qui manquent actuellement ! Ce n'est pas non plus l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne qui doit changer l'originalité de ce regard ; seule, la façon d'y répondre doit s'adapter à la donne nouvelle. Il est donc urgent de sortir de l'impasse dans laquelle les coordinations occidentales du mouvement OVR se sont engagées. Il est urgent de surpasser les « ego » des uns et des autres pour pouvoir collaborer à des projets communs, par delà des coordinations existantes, dans l'intérêt de nos amis roumains. Il est urgent de *refonder* le mouvement OVR, de sortir du carcan de sa structure interne actuelle, et de donner les moyens à la coordination roumaine de servir de relais auprès des autres populations de l'Europe orientale, comme elle en a exprimé le désir. Ce sera l'objet de la quatrième et dernière partie de cette analyse.

Hubert ROSSEL

¹⁷ La Lettre du Réseau, OVR-France, N° 08-1 février 2008, 12.

¹⁸ Ce cas est présenté avec plus de détails, non pour mettre en évidence une mésentente particulière entre OVR-CH et la coordination française – ce qui n'est pas le cas ! – mais pour illustrer l'absence de dialogue constructif qui résulte d'un manque de confiance, suite à une dégradation progressive du climat de collaboration indispensable dans une structure associative. De plus, il constitue une réaction des intéressés, puisque un droit de réponse leur a été refusé dans la revue française.

L'art des icônes sur verre

Année après année, aux grandes fêtes de la Vierge Marie, la « Bonne Nouvelle » (25 mars – l'Annonciation), l' « Endormissement de la Mère de Dieu » (15 août – l'Assomption), ou la « Naissance de la Vierge » (8 septembre – la Nativité), les villageois de Transylvanie « gonflent » les chemins de pèlerinage vers le saint monastère de Nicula, près de la ville de Gherla, dans le județ de Cluj.

Depuis trois cents ans, le petit monastère situé entre montagnes et forêts dans la vallée du Someș, est devenu un lieu spirituel incontournable de miracles et de prières, ainsi qu'un endroit d'art et de peinture populaire sur verre. De nos jours, sans rien perdre de ce don donné par Dieu, le monastère de Nicula est aussi devenu un lieu d'exégèse, de créativité et de recueillement pour tous ceux qui mettent en forme avec ardeur l' « esprit de notre peuple », à savoir les prêtres, les moines, les écrivains, les historiens d'art, les philosophes, les ethnologues et les artistes.

L'icône miraculeuse de Nicula – peinte par le prêtre Luca de Iclod en 1681 – , achetée et offerte au monastère de Nicula par un chrétien noble, Ioan Cupșa, est l'une des très rares pièces du patrimoine de la fin du 17^e siècle.

L'icône de la Vierge à l'Enfant qui accomplit des miracles n'a pas été seulement l'objet de pèlerinages de centaines de milliers de croyants pendant ces trois derniers siècles, mais elle a également généré dans toute la Transylvanie un nouveau genre d'art, inconnu jusque là dans l'espace carpatique, et non pratiqué comme art paysan.

Après le miracle du monastère Nicula (l'icône a pleuré durant 26 jours), beaucoup de pèlerins ont été suivis de peintres d'icônes et de marchands ambulants, qui vendaient à proximité de ce lieu saint des icônes, des médaillons avec des symboles saints et des images bibliques. Beaucoup ont essayé de pro-

duire des icônes d'après la Vierge à l'Enfant, sur l'autel de ce lieu saint. Mais, en même temps, ils apportaient d'autres icônes peintes dans un espace géographique et culturel différent, comme celles de Sandl, et les vendaient aux pèlerins qui venaient à Nicula. Les habitants de Nicula ont rapidement repris à leur compte le commerce de peinture sur verre, en reproduisant l'icône miraculeuse, mais aussi des icônes étrangères, catholiques, certaines en les copiant avec exactitude, d'autres en les « adaptant » au goût et au désir des habitants. Ils ont introduit dans les peintures des paysages, des détails et des ornements floraux de chez eux.

Même l'aspect ou le nombre de personnages a été simplifié et schématisé, la palette des couleurs adaptée aux nuances spécifiques des icônes orthodoxes. Ainsi, la peinture sur verre est devenue un phénomène de masse dans ce village, un métier artistique transmis de génération en génération. De cette manière, ils ont favorisé un apport économique substantiel dans toutes les fermes paysannes, uniquement basées jusqu'alors sur l'élevage des animaux et une agriculture de subsistance.

Les paysans-peintres de Nicula ont adopté un style de « peinture inversée », réalisée au dos du verre – qui sert en même temps de support et de matériel de protection pour la face peinte. Ils utilisaient des instruments très simples : des stylets en bois et des pinceaux en poils de chat ; ils avaient aussi recours à des « techniques » traditionnelles, des colorants minéraux et végétaux, donnant vie à des images bibliques dans leur gamme chromatique préférée : rouge, blanc, noir, gris, bleu, vert, jaune, doré. Les colorants étaient mélangés avec de l'huile de lin, des jaunes d'œuf ou de la pâte d'os broyés, pour obtenir une adhérence et une résistance plus grandes. La couleur noire pour l'exécution des contours était obtenue avec du charbon de bois de tilleul ou de sapin ; le brillant de l'auréole



Photo ROMÂNIA Văzută de sus

des saints et la luminosité du fond des icônes par l'adjonction d'une fine feuille d'or ou de bronze.



Photo ROMÂNIA Văzută de sus

Deux marques spécifiques de l'art populaire sont apparentes dans l'oeuvre des peintres-paysans de Nicula : l'aspect descriptif et la symbolique, clés qui permettent de mettre en évidence leur véritable finalité. Certains dessins contenant des détails architecturaux ou inspirés de la nature – des arbres, des fleurs –

paraissent traités de façon maladroite, avec naïveté, car les peintres étaient parfois obligés de reconstituer un monde qu'ils ne connaissaient que par le biais des textes bibliques.

L'archidiacre Ilarion Mureșan, moine depuis quatre décennies au monastère, a pris la relève de la peinture paysanne de Nicula.

Né le 16 février 1942, à Breaza, dans le județ de Bistrița Năsăud, dans une famille de paysans, il a reçu de Dieu la force et le talent pour peindre des icônes sur bois et sur tissus, attiré par la beauté et la dimension religieuse des nombreuses icônes suspendues aux murs de la maison familiale. Très jeune, Ion Mureșan, – qui porte le nom de Ilarion au monastère – a choisi la voie de Dieu en se faisant moine, vivant depuis 1962 le plus fréquemment au monastère de Nicula, le véritable « centre » des légendes sur le miracle de l'icône de la Vierge Marie à l'Enfant et de la renommée de l'iconographie de Nicula, sur bois et sur verre. Au monastère, il a trouvé une collection de vieilles icônes peintes par les paysans du village et l'a enrichie, d'année en année, de nouvelles œuvres achetées dans les villages avoisinants. En 1972, dans le cadre pittoresque du monastère, il a créé un petit atelier de peinture sur verre et a commencé à peindre d'après les anciennes techniques des paysans de Nicula, en traçant le contour des images avec du rouge. Avec beaucoup d'acharnement et de ténacité, il a réussi à conférer aux icônes une sorte de « patine » ; ainsi, elles res-

semblaient aux icônes peintes au siècle passé, même s'il utilisait des colorants industriels.

Encouragé par le regretté historien d'art de Gherla Ion Apostol Popescu et ayant comme source d'inspiration les icônes peintes par les artistes du village de Nicula, le père Ilarion a commencé à adopter de plus en plus souvent la technique de la peinture « au dos du verre ». Depuis trois décennies, il se spécialise dans l'art des icônes sur verre, réalisant des répliques contemporaines des icônes des maîtres peintres de Nicula des 18^e et 19^e siècles.

Les icônes du père Ilarion Mureșan, qui contiennent de nombreux personnages groupés autour des saints à qui il dédie l'image sur verre, sont peintes avec minutie et le respect du détail. Elles donnent un dynamisme et une dimension particulière à l'événement décrit comme un symbole du christianisme universel. S'exprimant par la composition, les personnages et la couleur, ce symbole est caractéristique des créations du père Ilarion ; il ne révèle pas seulement un peintre d'exception, mais aussi un penseur et un messager d'un monde retrouvé et perpétué par le biais de l'art.

En 1990, le Musée ethnographique de Transylvanie, à Cluj Napoca, a organisé la première exposition d'icônes sur verre. D'autres expositions ont suivi en Europe : en Allemagne, en Autriche, en Italie et Suisse. Aux USA, il a été invité par les communautés roumaines de New-York, Chicago, Détroit, Cleveland et aussi du Canada.

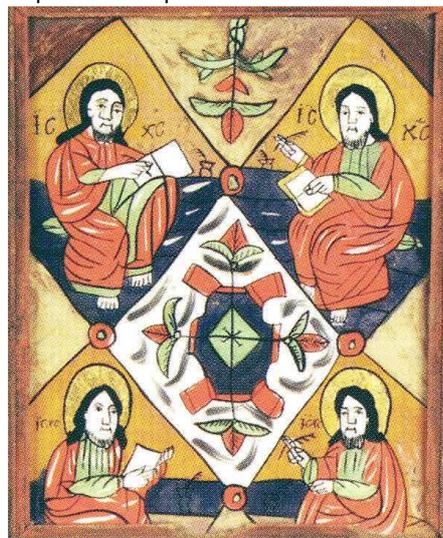


Photo ROMÂNIA Văzută de sus

Suite à ces expositions à l'étranger, le père Ilarion a apporté un considérable apport financier au monastère, ce qui est remarquable. Avec cet argent, on a construit une route goudronnée depuis le village jusqu'au monastère de Nicula et le patrimoine du monastère a pu être enrichi de vêtements religieux et d'objets de culte.

Maria BOCȘE, ethnologue
(Traduction : Ana WAECHTER & Hubert ROSSEL)

Cet article a été publié en roumain et en anglais dans la revue ROMÂNIA Văzută de sus – View over the Top, București, Nr. 12., octobre-décembre 2008, 14-19. Un merci spécial à la Rédaction qui en a permis la gracieuse reproduction en français.



Inondations en Roumanie – Témoignage

A notre demande, Silvana Lüdi, Présidente du „Verein Rumänienhilfe Ormingen“ (BL), nous a remis le compte-rendu des aventures vécues à Straja pendant les graves inondations dans le nord-est de la Roumanie, l'été dernier

J'ai séjourné à Straja, dans le nord-est de la Roumanie, du 17 au 26 juillet, pour notre projet d'aide. A partir du mardi 22 juillet, il a plu presque sans arrêt, par moment des pluies diluviennes. Jusqu'au samedi 26 juillet, il est tombé 130 litres par m²! Du



Photo Walter Lüdi

mercredi soir au jeudi, l'orage a grondé très fort toute la nuit, la foudre tombant même sur plusieurs maisons, en détruisant certaines. L'électricité était coupée et nous n'avions plus aucun contact avec le monde extérieur (ni téléphone, ni natel). Les villages dans le fond de la vallée sont restés plus d'une semaine sans courant électrique. La voie de chemin de fer était interrompue suite à la rupture d'un pont.

Pour moi, ces jours restent impressionnants. Les pluies ininterrompues redoublent dans la nuit du mercredi au jeudi. Couchée, je m'efforçais de dormir malgré le gros orage. Soudain, un bruit de verre brisé à la fenêtre de la maison voisine; l'eau avait alors déjà envahi les champs et les jardins. Je me disais que malgré des travaux important la rivière Suceava était sortie de son lit. A la fenêtre j'attendais la lueur d'un prochain éclair pour y voir mieux. L'eau avait déjà atteint notre poulailler et la maison des voisins était dans l'eau. Avec la famille alarmée,

nous avons mis les poules et le cochon en sécurité, auprès de la vache dont l'écurie est en hauteur.

Le matin, j'ai appris que tous les gens des environs avaient passé la nuit à protéger leurs maisons et leurs champs des nouvelles inondations et à chasser l'eau des maisons. Des personnes âgées ou handicapées avaient été libérées de situations périlleuses à dos d'hommes, luttant dans l'eau jusqu'aux genoux, et accueillies chez des amis ou des proches. Partout, tout au long de la rivière – le village s'étend sur 10 km –, des postes d'alarme avaient été placés pour surveiller l'évolution de la crue.

Les eaux destructrices descendaient du versant de la montagne, au nord de la vallée, entraînant des masses de terre et de pierres, des arbres même, encombrant le cours normal des eaux et les ponts. Ainsi, l'eau se fit un chemin sur les routes, dans les jardins, les maisons et les champs.

En larmes, je photographiais l'étendue du désastre dans notre région. Je fus aussi appelée dans des maisons pour photographier, mais je n'arrivais pas, dans cette situation, à prendre des images. J'avais honte, car je me sentais en voyeuse de la riche Suisse.



Photo Walter Lüdi

Le vendredi, l'eau atteignait la hauteur des hanches à bien des endroits. Intransportable, une femme grabataire de 97 ans avait dû être placée sur son poêle trempant dans l'eau !

Le soir, la pluie cessa heureusement et l'eau se mit à baisser, de sorte que le samedi 26, à 5 heures du matin, j'ai pu entreprendre mon voyage de retour vers Braşov et Sibiu. Mais, dès 6 heures, de fortes pluies tombaient à nouveau dans le nord. Vers 11 heures, la Suceava inondait la rue principale de Straja, devenue impraticable. Un pont suspendu pour les piétons et vélos de plusieurs centaines de mètres, en aval du village, fut arraché. Le grand pont principal sur la Suceava dut être fermé



Photo Walter Lüdi

parce qu'il risquait de s'effondrer. La circulation était ainsi coupée dans toute la partie supérieure de la vallée.

Ma famille hôte m'expliqua plus tard qu'au cours de la journée toute la population de Straja et des environs fut sommée par hélicoptère, par mégaphone depuis des voitures et person-

nellement, de maison en maison, de libérer les animaux et de se sauver hors des maisons vers les collines. Dans la proche Ukraine, un barrage menaçait de se rompre et il fallait s'attendre à une marée montant de six mètres.

Il en résulta un désordre terrible avec des bêtes en liberté et des êtres humains qui fuyaient avec quelques biens vers les collines où ils passèrent toute la nuit !

Par chance, le raz-de-marée craint fut évité. En Ukraine, on avait pu délester le lac d'accumulation vers la vallée ouverte à l'Est en direction de Siret. Bêtes et gens purent réintégrer leurs maisons, profondément marqués par ce qu'ils avaient vécu et qui les poursuivrait longtemps encore, psychiquement et physiquement. Le dimanche, la pluie diminua un peu, révélant lentement l'étendue des dégâts.

Rien qu'à Straja (8000 habitants), 1200 maisons étaient dans l'eau. Les champs et les jardins avec du maïs, des pommes de terre, de l'herbe et du foin, des légumes, etc. prêts à être récoltés, tout était inondé ! La nourriture de base va donc manquer pendant longtemps. L'eau des puits et des sources n'est plus potable. Les anciens ne se rappellent pas avoir vécu une telle marée.

Les inondations ont touché tout le nord de la Roumanie (Maramureş et Bucovine), jusque plus bas à Bacău. Comme je l'ai appris depuis, c'est d'abord l'argent qui fait défaut pour reconstruire et remettre en état les maisons, ainsi que pour remplacer le mobilier détruit. Notre association apportera sa contribution dans la limite de ses moyens.

Silvana LÜDI

Loger dans la « Vila Yvette », Cosovăţ-Plai (MH) [voir l'article ci-contre]

Pour changer, pourquoi ne pas visiter le sud de la Roumanie. Iulian et Luminiţa-Valeria Belitu, qui parlent français, seront heureux de vous accueillir dans l'appartement du rez-de-chaussée de la « Vila Yvette » – 2 chambres, salon, cuisine, salle de bain, le tout parfaitement équipé. A votre convenance, vous pourrez vous joindre à la famille pour de délicieux repas.

Tarifs : petit-déjeuner : 11-15 € - demi pension : 15-22 € - pension complète : 18-28 €

Renseignements :

- En Suisse : Janine Guye, 2117 La Côte-aux-Fées,
Tél. 0041 32 865 12 27.

- En Roumanie : Julian et Luminiţa Valeria Belitu, 227061 Cosovăţ,
Tél. 0040 76 229 00 37.



Yvette-la-Roumaine !

Yvette Guye repose désormais en terre roumaine, dans le minuscule village qui était devenu le sien. Etonnante histoire que celle d'Yvette Guye. Rien ne la prédisposait à s'installer ainsi dans un coin d'univers dont, peu de temps auparavant, elle ignorait encore jusqu'à l'existence et où, pourtant, elle allait vivre, en véritable symbiose avec les villageois, les plus belles, les plus riches et les plus joyeuses années de sa vie.



Photo Alex Décotte

Sitôt après la révolution roumaine, le frère d'Yvette s'était engagé aux côtés d'OVR. Avec les camions de la Côte-aux-Fées (Neuchâtel), il avait effectué de multiples voyages jusqu'au petit bourg de Cosovaț (Județ Mehedinți), dans le sud-ouest de la Roumanie, à égale distance du Danube et de Timișoara. Yvette l'avait accompagné et avait finalement découvert, loin derrière les collines, les quelques maisons composant le village de Plai...

A Fleurier, après la mort de son compagnon, gendarme de profession, elle avait éprouvé une étrange et profonde solitude car « un gendarme n'a pas d'amis et sa femme non plus ». Elle avait passé les dernières années de sa vie professionnelle dans un home pour personnes âgées mais, quand elle était parvenue elle-même à l'âge de la retraite et que, gentiment, le directeur avait proposé de lui réserver une chambre pour ses vieux jours, elle avait aussitôt répondu :

– *Jamais !*

Non, elle ne finirait pas ses jours dans la confortable indifférence d'une maison pour vieux !

Les premières heures passées en Roumanie lui rappelaient les tendres émotions de son enfance paysanne. Les embrassades, le pain et la țuica partagés l'avaient décidée. C'est ici, à Plai, loin de tout mais si près de la vraie vie, qu'elle finirait la sienne !

Il n'y avait ni eau ni électricité, seulement une fontaine sommaire où les femmes allaient faire la lessive et d'où elles rap-

portaient quelques seaux. Yvette avait été d'autant plus touchée par l'hospitalité des villageois qu'en Suisse, son monde s'était progressivement étioilé comme peau de chagrin.

Modeste mais peu dépensière, Yvette avait accumulé quelques économies. Aux habitants de Plai, elle proposa d'apporter son aide à condition qu'ils participent, eux aussi, à l'ouvrage. C'est ainsi que le village dispose aujourd'hui d'eau courante et d'électricité dans toutes les maisons !

A Plai, Yvette n'hésitait pas non plus à avancer de l'argent, à la fin du mois, aux habitants en difficulté. Elle en tenait consciencieusement le registre et constatait avec fierté : « Les pauvres m'ont toujours remboursée rubis sur l'ongle. Les autres, y compris le pope, c'est une autre affaire... »

Dans sa cuisine, à la nuit tombée, elle savait toujours comment s'occuper, ménage, raccommodage, mots croisés. Et en roumain s'il vous plaît ! Car Yvette avait bien vite appris la langue et, comme elle voulait tout partager avec ses nouveaux amis, elle avait même fait le voyage de Timișoara pour se convertir à la religion orthodoxe. Ce qui ne l'empêchait pas, le 1^{er} Août, de dire en français la prière de son enfance et de rêver aux feux sur la montagne ou au parfum de la soupe aux pois...

Avec l'aide de ses voisins, Iulian et Luminița, elle s'est fait construire une belle maison, la « Vila Yvette ». N'ayant pas d'enfants, elle voulait que ses nouveaux amis puissent un jour bénéficier de cette maison qu'ils avaient largement contribué à bâtir. Mais elle souhaitait aussi que ce puisse être un lieu de séjour pour les lointains amis d'OVR-Suisse désireux de se mettre au vert et de découvrir la Roumanie profonde.

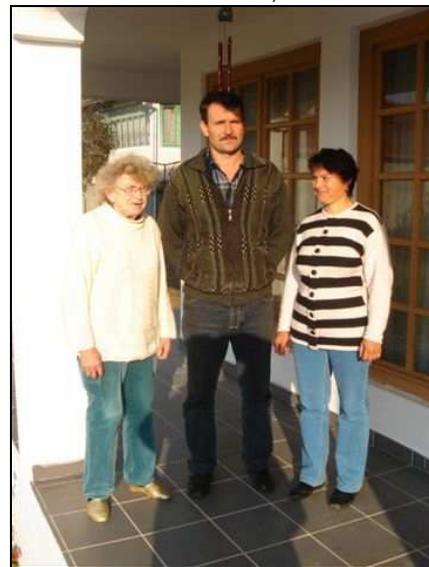


Photo Alex Décotte

A sa mort, Yvette pensait sans crainte. Elle souhaitait être enterrée dans son nouveau village plutôt qu'en Suisse : « Là-bas, personne ne viendra jamais me voir alors qu'ici, j'aurai des visites tous les jours ».

La visite des villageois de Plai, bien sûr. Mais celle, aussi, des amis d'OVR-Suisse à qui le vrai dépaysement ne fait pas peur.

Alex DÉCOTTE

de Roumanie - Nouvelles de Roumanie - Nouvelles de Roumanie – Nouvelles

La Roumanie s'attaque progressivement aux changements climatiques

Canicule, grand froid, inondations... Depuis plusieurs années, les catastrophes naturelles se répètent de façon toujours plus violente en Roumanie. Pour les prévenir et diminuer leur impact, les autorités de Bucarest planchent enfin sur une stratégie d'ensemble.

Deux mois après la conférence de Bali et un mois après la présentation du plan d'action de la Commission européenne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, le ministère roumain de l'Environnement et du Développement durable s'est enfin décidé à organiser un événement consacré au problème préoccupant des changements climatiques.

Cette conférence intitulée « Mesures pour adapter et réduire l'impact des changements climatiques » est riche en enseignements. Elle révèle que la Roumanie et ses voisins connaissent des évolutions similaires : l'augmentation des températures moyennes depuis un siècle devrait se poursuivre selon les prédictions et les scénarios des spécialistes de la question. Par ailleurs, la Roumanie sera de plus en plus touchée par des phénomènes météorologiques extrêmes et des problèmes liés au manque d'eau.

Face à ces sombres perspectives, les autorités de Bucarest affirment avoir mis au point une stratégie et une série de mesures, tout en réfléchissant actuellement à d'autres projets. Le pays doit s'aligner sur le système imaginé par la Commission européenne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Selon la Commission, l'Union européenne doit réduire de 20% d'ici à 2020 ses taux d'émissions enregistrés en 1990. Si un accord international est signé entre-temps, cet objectif pourrait passer à 30%. De même, le plan prévoit que d'ici à 2020, 20% de l'énergie électrique produite dans l'espace communautaire provienne de sources renouvelables et que 10% des carburants utilisés soient des biocarburants.

Des catastrophes naturelles à répétition

En Roumanie, beaucoup d'encre a coulé sur les effets visibles du réchauffement planétaire comme les inondations catastrophiques de 2005 et 2006 (auxquelles nous n'étions pas du tout préparés), la terrible canicule de 2007 mais aussi la désertification galopante dans le sud-ouest du pays. Le ministre de l'Environnement, Attila Korodi, a détaillé [en février 2008] les secteurs d'activité les plus menacés : l'agriculture, les transports, l'énergie mais aussi plus globalement la biodiversité et les écosystèmes.

Concrètement, le manque d'eau pourrait frapper l'agriculture, tempêtes et inondations pourraient ravager les cultures et certaines espèces d'animaux et de plantes pourraient disparaître. Les infrastructures de transport pourraient, elles, souffrir de la multiplication des glissements de terrain.

« Si l'on prend l'exemple de la centrale [nucléaire] de Cernavodă, elle ne fonctionne que si le niveau du Danube est suffisamment élevé », explique Attila Korodi. « Dans le cas contraire, on l'a vu en 2003, 2005 ou encore en 2007, elle peut tout simplement s'arrêter de tourner. Il faut alors utiliser d'autres sources d'énergie comme les centrales thermiques, dont nous disposons en abondance mais qui émettent malheureusement beaucoup de CO₂ », a-t-il ajouté, précisant que

75% de la pollution de Bucarest était générée par le système de transports.

Plusieurs mesures concrètes depuis l'an dernier

Bien que les choses avancent extrêmement lentement en raison d'obstacles encore nombreux, les autorités de Bucarest affirment avoir trouvé des solutions. « En ce qui concerne les inondations, nous avons lancé le projet de reconstruction écologique de la région du delta du Danube », a annoncé Lucia Varga, secrétaire d'État au ministère de l'Environnement et du Développement durable.

« Nous avons débloqué 20 millions d'euros pour le Danube l'an dernier. Par ailleurs, il existe des projets à hauteur de 200 millions d'euros pour l'ensemble du bassin hydrographique. Nous avons changé notre manière de voir les choses. Nous ne cherchons plus à construire des digues à tout prix, mais à laisser plus d'espace au fleuve. Nous espérons également achever la construction de cinq barrages d'ici la fin de l'année. Susceptibles de former des réserves d'eau pour l'industrie, l'agriculture et la population, ce sont les premiers barrages que l'on construit depuis 1989 ».

Le ministère a par ailleurs lancé l'an dernier un plan d'action visant à soutenir les élus locaux dans leur politique de réhabilitation ou de création de nouveaux espaces verts. « Nous travaillons actuellement à ce que la destruction des espaces verts soit clairement interdite par la loi et souhaitons modifier en ce sens les textes existants », a annoncé Lucia Varga. « En 2007, nous avons débloqué 60 millions de lei [16,4 millions d'euros] pour 102 parcs et nous en dépenserons encore 60 millions cette année. Treize projets ont déjà été déposés », a-t-elle ajouté.

Le gouvernement roumain a également annoncé qu'il travaillait sur différentes stratégies dans les domaines de la sécurité énergétique, du reboisement et sur la question de l'interdiction d'utiliser du cyanure, notamment dans les mines.

Hausse des températures et manque d'eau

En Roumanie, les températures moyennes ont augmenté de 0,5°C en un siècle, dans la norme des évolutions enregistrées dans le monde entier. Ce chiffre a été calculé par le Centre national de météorologie, qui a pris en compte des données recueillies entre 1901 et 2007. A l'échelle planétaire, le climat s'est réchauffé de 0,7° C entre la moitié du XIX^e siècle et 2007. En Roumanie, c'est en zone extra-carpatique que les températures ont le plus augmenté. Par exemple, en Transylvanie, c'est autour de la ville historiquement très polluée de Baia Mare qu'elles ont le plus augmenté. Par ailleurs, on a constaté dans cette région une augmentation de la fréquence des jours de forte chaleur mais aussi des hivers plus courts et un plus grand nombre de périodes sans aucune précipitation.

Quant aux ressources en eau, les spécialistes estiment qu'elles vont s'amenuiser de façon drastique d'ici à la fin du siècle. Pour le moment, elles s'élèvent à près de 135 milliards de mètres cubes dont 40 milliards proviennent des eaux intérieures, 85 milliards du Danube et 10,3 milliards des nappes phréatiques. La Roumanie connaîtra notamment de grandes difficultés à l'embouchure de ses grands fleuves et rivières où les niveaux d'eau diminueront à mesure que les températures augmenteront dans les décennies à venir.

[Năstase Alexandru, www.jurnalul.ro, traduction: Chebana M., 28.2.08, <http://balkans.courriers.info:80/article9848.html>]